

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

J U I N 1757.



A LUXEMBOURG,  
Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vîvans  
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

---

M. D C C. LVII.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &  
Approbation du Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Niceron, Barnabite, à présent 44 vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revüe par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



# LA CLEF DU CABINET

DES

## PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

J U I N 1757.

### ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

**S**AXE. L'ouverture de la campagne est faite dans les formes, les opérations sont recommencées, le feu de la guerre est de nouveau porté dans la *Bohème*; & tout indique que le Roi de Prusse veut faire dans cette campagne, les efforts les plus extraordinaires pour surmonter les obstacles qu'il s'attend à rencontrer, & qu'il paroît fermement

Ce 2

résolu

résolu de tout risquer pour faire décider la fortune en sa faveur. Prince guerrier, ses directions ne tendent qu'à remplir l'objet de grandeur où il s'arrête. Après avoir apporté, depuis le mois de Février, toute la diligence imaginable, pour se mettre en état de rentrer en *Bobème*, avant que les forces Autrichiennes y fussent entièrement rassemblées, il a réglé ses mesures sur un plan dont toutes les opérations devoient répondre au même but. Ses troupes distribuées dans les environs de *Dresde* & le long de l'*Elbe*, étant sorties de leurs quartiers de cantonnement, il quitta lui-même le 21. Avril celui qu'il étoit allé prendre à *Lochkowitz*, & son Armée se mit tout de suite en marche sur trois Colonnes, pour rentrer en *Bobème*.

Sa Majesté Prussienne avoit prescrit l'ordre de cette marche par la gauche de l'*Elbe*, pour se porter sur *Cotta*, *Hellersdorff* & *Peterswalde*, afin de déboucher en *Bobème* par *Königswald*, & de s'avancer de-là sur *Auffig*. A son arrivée sur la frontière elle reçut un Courier que le Prince de Brunswick Bevern lui avoit dépêché par la *Lusace*, pour l'informer d'un avantage qu'il avoit remporté sur les Autrichiens près de *Reichenberg*, & qu'il étoit entré en *Bobème*. Presque au même tems elle apprit par un autre Courier que le Felt-Maréchal Comte de Schwerin y avoit pénétré de la *Silésie* avec son corps d'Armée. Un troisième Courier vint ensuite apporter au Roi la nouvelle que le Prince Maurice d'Anhalt-Dessau, avec le sien, en avoit fait de même; qu'après bien des mouvemens, qui n'avoient eu pour but que d'attirer le Duc d'Ahrenberg dans le voisinage d'*Egra*, il avoit ra-

battu

battu par sa gauche, gagné les passages du côté de *Catherinenberg*, & s'étoit avancé sur l'*Eger*, à portée de seconder les opérations de l'Armée du Roi, qui est aussi entrée en *Bohème*. Ainsi, les Prussiens, par leur extrême célérité, sont parvenus à ouvrir les premiers la campagne, en faisant entrer, par quatre endroits différens, leurs Armées dans ce Royaume, qui est redevenu le théâtre de la guerre.

Mais avant de les y suivre & de marquer ce que les Généraux de l'Armée Impériale mettent en œuvre pour rompre les mesures du Roi de Prusse & arrêter les progrès de son invasion, arrêtons-nous encore dans cet Electorat dépouillé de sa splendeur, & accablé de maux.

Dans le nombre de représentations pour exciter la compassion du Prince qui le traite avec tant de dureté, il s'en trouve une qui paroît avoir fait sur lui quelque impression. Les pauvres habitans du Cercle des Montagnes, appelé *Ertz-Gebürde*, manquant de pain & de toute subsistance, l'ont portée à ses pieds. L'affreuse misère dans laquelle ils périssoient, y étoit peinte avec des couleurs propres à émollir un cœur fût-il destitué de toute atteinte de sensibilité. Touché donc à l'espect de cette calamité réelle, le Roi de Prusse a fait donner 4000 écus pour être distribués à ces malheureux Montagnards; il a chargé le Comte de Mersch, l'un des Membres des Etats de cette partie de la *Saxe*, d'en faire la distribution. Il a déclaré en même tems, que si cette somme n'étoit pas suffisante pour subvenir aux besoins de ce peuple, il en feroit donner une autre, afin de lui procurer le soulagement nécessaire.

Des grains doivent aussi avoir été envoyés dans le Cercle des Montagnes, pour faire du pain & pour ensemençer les terres. Sur quoi l'on pourroit observer que de pareils sentimens d'humanité seroient à la vérité loüables dans un ennemi, s'ils n'en portoient pas moins avec eux la preuve la plus incontestable que la misère de ce Canton étoit montée à son dernier période.

Il n'en est pas moins évident que les infortunés habitans de la *Saxe* auroient eu à Sa Maj. Prussienne des obligations bien plus grandes, si elle ne les avoit pas mis dans une situation aussi déplorable, en faisant consumer par des hôtes auxquels ils ne s'attendoient point, leurs provisions & tout le produit des terres qu'ils avoient ensemençées l'année précédente. « C'est  
» donc cela seul ( remarque ici la Cour de *Var-*  
» *sovie* ) qui a occasionné la disette qui désole  
» le Cercle des Montagnes.

Cette Cour continuë ses remarques sur ce qui suit. « Vainement veut on faire passer  
» une Quête qu'on a faite à ce sujet, pour une  
» Quête qu'il est d'usage de faire tous les ans.  
» Cette assertion est trop évidemment fautive  
» pour la refuter. Le contraire est si notoire,  
» qu'il n'a pas besoin d'être prouvé pour trouver créance.

» Il n'est pas moins faux, que les Etats de  
» l'Electorat de *Saxe* aient accordé volontairement un certain nombre de recrues. Ils n'y  
» ont jamais pensé, & ils n'ont jamais pû en  
» conscience y donner leur consentement;  
» mais lorsqu'il a été enjoint aux Commissaires & aux Officiers des Cercles, d'ordonner  
» la levée des recrues, à peine d'en répondre  
» sur leur tête; lorsqu'on a signifié aux Dépu-

tes des Etats, qu'aucun d'eux n'eût à sortir de  
Dresde, que les recrues que l'on exigeoit  
n'eussent été fournies jusques au dernier hom-  
me, il a fallu tenter l'impossible auquel  
on étoit contraint. N'ayant pû cependant li-  
vrer les recrues que l'on demandoit, ni quant  
au nombre, ni quant à la taille dont elles  
devoient être, l'on a souffert, par cette im-  
puissance, des exécutions rigoureuses, & si  
fortes, que dans les 15 premiers jours du  
mois de Janvier dernier, il en a coûté au  
seul Cercle de *Leipsig*, six mille écus.

La somme exigée de la Ville de *Leipsig*,  
soit qu'elle ait été de 583 mille ou de 619  
mille écus, soit qu'elle ait été levée par le  
Magistrat, ou d'une autre manière, n'en a  
pas moins été si exorbitante, qu'elle a abso-  
lument épuisé le crédit interne & externe de  
cette Ville infortunée. Le Roi de Prusse don-  
na toutefois sa parole Royale, à laquelle il  
ajouta sa signature, qu'elle seroit à l'avenir  
exempte de toutes contributions; mais cette  
assurance n'a pas empêché, qu'on n'en eut de  
nouveau exigé 900 mille écus, payables en  
trois termes, dont le dernier échéra au pre-  
mier de Mai prochain.

Que le monde entier juge, par cette fa-  
çon d'agir, si elle ne tend pas à abîmer tota-  
lement cette malheureuse Ville, & si la pro-  
messe qu'on lui a faite au sujet de la liberté  
de son commerce, n'est pas une pure illu-  
sion, puisque de la manière dont les choses  
se passent, ce commerce doit nécessairement  
tomber de soi-même.

C'est de la même façon encore, que l'on  
a recours à des faux-fuyans pour se tirer  
d'affaire

22 d'affaire au sujet des arrêts donnés au sieur  
 22 de Kiewewetter & au sieur de Gartenberg,  
 22 Vice-Directeur des Mines. En accusant le  
 22 premier d'une correspondance suspecte avec  
 22 les ennemis de la Prusse, en le taxant d'une  
 22 conduite contraire aux ordres émanés, on  
 22 ne fait que démontrer qu'il a suivi le de-  
 22 voir d'un sujet fidèle, & que c'est pour cette  
 22 raison qu'il a souffert injustement. Si le se-  
 22 cond a été arrêté pour n'avoir pas sur  
 22 le champ rendu ses Comptes, pour les avoir  
 22 brûlés, suivant les ordres qu'il en avoit, cela  
 22 prouve également, que de la part de la Prusse  
 22 l'on regarde & l'on poursuit comme coupables  
 22 de fraude, tous les serviteurs de l'Ele-  
 22 ctEUR de *Saxe* qui cherchent à sauver les re-  
 22 venus de leur Maître des mains injustes qui  
 22 s'en sont emparées.

22 L'article concernant la Monnoye mérite un  
 22 détail particulier. Le Public a déjà été in-  
 22 struit, qu'Ephraïm, Juif, Entrepreneur ac-  
 22 tuel de cette Monnoye, frappoit dans les  
 22 Hôtels de *Dresde* & de *Leipsig*, aux Coins-  
 22 Electoraux de *Saxe*, des espèces de 20 & de  
 22 24 pour cent au-dessous de leur valeur, &  
 22 qu'il se rendoit manifestement coupable de  
 22 Faux-Monnoyage, pour pouvoir fournir la  
 22 somme excessive au prix de laquelle il a ob-  
 22 tenu d'être chargé de l'Entreprise. Le simple  
 22 essai de ces Monnoyes peut faire connoître  
 22 si ce que l'on a avancé sur ce sujet est con-  
 22 forme à la vérité, où s'il a été dicté par le  
 22 mensonge.

22 On convient, que les Edits au sujet de la  
 22 sortie de l'or & de l'argent, renouvelés par la  
 22 Prusse, sont les mêmes qui auparavant exi-  
 22 22 stoient



» étoient en *Saxe*. Mais de quel droit la Cour  
» de *Berlin* s'arroge-t-elle celui de renouvel-  
» ler les Loix & d'exercer le pouvoir législatif  
» dans un Etat qu'elle ne possède pas même à  
» titre de conquête ; puisque jamais elle ne dé-  
» clara la guerre au Prince qui en est Souve-  
» rain ? Qui l'autorise à défendre, que l'on  
» frappe à *Grunberg* de la Monnoye au coin  
» de *Pologne* ? Cela intéresse-t-il la sûreté du  
» Roi de Prusse, qui est le motif par lequel il  
» a voulu justifier son invasion ? ou n'est-ce  
» pas plutôt pour causer au légitime possesseur  
» de la *Saxe*, tout le dommage imaginable, en  
» lui donnant les assurances les plus fortes,  
» qu'il a pour lui toute l'estime possible &c. »

De cette remarque passons aux nouveaux or-  
dres, aux nouvelles demandes du Roi de Prusse,  
qui ont précédé sa marche vers la *Bohème*. In-  
dépendamment de l'ordre donné le 30. Mars  
par le Général Major de Rezow, au sujet de la  
défection des Corps Saxons dont il a été fait  
mention dans notre dernier Journal, il exigea  
le même jour un nombre considérable de Cha-  
riots, dont le Cercle de *Misnie* en a dû fournir  
800, celui de *Leypsig*, 1600, & ceux des mon-  
tagnes de *Voigtland* & de *Neustadt* 1500, cha-  
cun de ces chariots à 4 chevaux, avec les voi-  
tures nécessaires & du fourage du moins pour  
quinze jours, à peine de deux cens ducats d'a-  
mende contre chaque Seigneurie qui manque-  
roit d'envoyer ses voitures au jour & au rendez-  
vous fixés ; cette amende irrémissible à lever  
tout de suite par voye d'exécution militaire,  
sans admettre aucune justification de quelque  
nature que ce puisse être. Cinq jours après cet  
ordre, savoir, le 4. Avril, le Cercle de *Misnie*,

en reçut un nouveau de fournir outre les 400 premiers chariots, encore 400 autres. Le Cercle de *Leypsig* y fut taxé aussi à 600; la *Haute-Lusace* à 400; le Cercle des Montagnes à 800; celui de *Voigtland* à 313; celui de *Neustadt* à 200, & les Seigneuries de *Schônberg* à 80, tous, comme les précédens, à quatre chevaux. Quelques-uns de ces Chariots n'ayant pû se trouver le jour fixé au rendez-vous, le Commissariat de guerre Prussien, établi à *Dresde*, envoya le 15. aux Députés des Etats des Cercles de *Leypsig*, de *Misnie*, du Cercle Electoral & de celui de *Thuringe*, un Excitatoire, qui ordonnoit de livrer dans peu de jours, à *Dresde*, ces voitures, outre 300 nouvelles voitures du Cercle de *Thuringe*. Voici les termes du Mandement.

*SA* Majesté le Roi de Prusse a appris, avec un extrême déplaisir, que les Chariots commandés ici pour transporter une certaine quantité de Pallissades, ne s'y sont pas trouvés au tems marqué, & que la plupart, surtout ceux du Cercle de *Leypsig* & du Cercle Electoral, restent encore en arriere. C'est pourquoy, il est enjoint, par la présente, au nom de Sa Maj., à Mrs. les Députés des Etats de ces Cercles, de mettre en œuvre, sans la moindre perte de tems, tels moyens suffisans & efficaces pour que les Chariots demandés, & qui ne sont pas encore arrivés, se rendent ici au plûtôt; faute de quoi, & s'ils tarديوient tout-au-plus au delà de 2 ou 3 jours, Sa Maj. s'en prendra principalement à Mrs. les Députés, afin de statuer, par des peines corporelles, & même de mort, tels exemples qu'exigent les présentes circonstances & l'animadversion d'une desobéissance si criminelle. A ces Causes, chacun d'eux aura à avertir les  
Etats

*des Princes &c. Juin 1757. 403*

*Etats des Cercles, que celui qui ne fournira pas le plus promptement les voitures de sa répartition, encourra non-seulement l'amende de 200 ducats infligée à cet égard; mais qu'il sera de plus enlevé par un détachement de Hussars, & puni d'une manière exemplaire. Comme en outre, le Sieur de Witzleben, Député du Cercle de Thuringe, a eu ordre aujourd'hui de faire venir de son Cercle, 300 Chariots à 4 chevaux, qui doivent se trouver ici le 21. de ce mois, après avoir pris à Leypsig leur charge d'avoine, ledit Député aura de même à se conformer, avec la dernière exactitude, à tout ce qui est ordonné ci-dessus. Signé, ZINNOW. DEUTSCH. ALBRECHT.*

On a aussi exigé, le 21. Avril, le service de tous les chevaux qui se trouvoient à *Dresde*, même ceux des Ministres & des principaux Scigneurs, excepté ceux de la Cour, pour être employés à porter du fourrage à la suite des troupes Prussiennes, & pour ramener les malades & les blessés des mêmes troupes. L'ordre étoit si précis, & le motif de nécessité qu'on en alléguoit si pressant, qu'on a enlevé dans les rues, & dans les Ecuries, les chevaux des particuliers qui ne s'étoient pas hâtés de satisfaire à cet ordre, ou qui avoient voulu s'en excuser. Une charge encore bien onéreuse pour la *Saxe* est une nouvelle livraison de 2487 hommes de recrues, qui indépendamment de 2500 exigés peu auparavant, & faisant la troisième livraison, doivent être fournies, comme une quatrième livraison, pour remplacer la désertion des deux Bataillons du Régiment de Loen, ci-devant Prince Frederic-Auguste de Saxe, du premier Bataillon de Jeune-Bevern, autrefois Prince  
Xavier,

Xavier, & des 136 hommes du Régiment de Dragons ci-devant Rutowski, dont on est aussi obligé de bonifier l'uniforme, les armes & les équipages, à raison de la somme de 66842 écus. Des représentations que les Députés des Etats de l'Electorat ont faites au sujet de cette somme & de cette quatrième livraison de recrûs, ont été infructueuses comme toutes les précédentes, ainsi que le prouve l'Ordonnance que voici.

*C'est par ordre exprès de Sa Maj. le Roi de Prusse, que je dois faire connoître de nouveau à Mrs. les Députés des Cercles de l'Electorat de Saxe & des Provinces y incorporées, que l'intention de Sa Maj. est que les 2500 recrûs de la troisième livraison, ainsi que les 2487 destinées au remplacement des troupes désertées, & généralement toutes les recrûs qui manquent encore, soient livrées aux endroits indiqués, au plus tard dans l'espace de 15 jours; faute de quoi & s'il en reste à fournir après c terme, Sa Maj. exigera, par voye d'exécution militaire des Cercles & des Provinces, cent ducats d'amende pour chaque recrû, qui ne devra pas moins être fournie. Sa Maj. se promet aussi, que Mrs. les Etats ne manqueront pas de payer le 6. Mai aux Caisses qui leur ont été indiquées, les 66842 écus 21 gros requis pour l'habillement & les armes du nombre d'hommes qui doivent remplacer les troupes désertées, & qu'ils éviteront par-là l'exécution dont ils sont menacés. Donné au Quartier-Général d'Ottendorff le 21. Avril 175 ; Par très gracieux ordre spécial de Sa Prussienne Signé, W. DE REZOW.*

Le 22. le Général Major de Bornsted, qui commande actuellement à *Dresde*, fit signifier de

*des Princes &c. Juin 1757. 405*

de la part du Roi de Prusse, au Magistrat de cette Ville, qu'il eût à notifier à la Bourgeoise  
« Que comme l'Armée s'éloignoit de *Dresde*,  
« chacun eût à rester tranquille chez soi, sans  
« favoriser en aucune manière les Autrichiens,  
« au-cas qu'ils vinssent, contre toute attente,  
« à pénétrer jusqu'à la Capitale, & à y entrer,  
« parce que dans le cas de cette contravention,  
« Sa Maj. ne pourroit qu'en témoigner vive-  
« ment son ressentiment à la Ville. » Douze  
jours avant cette signification, le Roi de Prusse  
avoit trouvé bon de borner la communication  
du dehors avec le Château dans lequel la Reine  
& la Famille-Royale font leur résidence. Mrs.  
Weinlig & Freyberg, Bourguemaîtres & le  
Sindic de *Dresde*, avoient été mandés à ce sujet  
chez le Général de Bornstedt, qui leur fit la le-  
cture d'un ordre de Sa Majesté Prussienne conçu  
en ces termes.

*Vous ferez savoir par toute la Ville, qu'ayant  
trouvé bon de couper toute communication avec  
cette Cour, personne ne sera plus admis au Pa-  
lais, à l'exception des domestiques que leur ser-  
vice y appelle. Tout accès y est interdit à d'au-  
tres. Ainsi, quiconque s'émancipera de contreve-  
venir à cet Ordre, sera arrêté & conduit dans  
une Forteresse, sans distinction d'état, ou de con-  
dition.*

Le Duc de Ste. Elisabeth, Ministre du Roi  
des Deux-Sicules, s'étant présenté au Palais de-  
puis la signification de cet Ordre, l'Officier qui  
étoit de garde fit difficulté de lui accorder le  
passage. Le Duc ne laissa pas de passer outre.  
L'Officier crut pouvoir se justifier sur ce que  
c'étoit le Ministre d'une Puissance étrangère,  
apparentée à la Maison-Royale: Mais ses ordres  
n'admet-

n'admettant point cette distinction, & se bornant aux seuls domestiques, il a été puni pour cause de desobéissance, par une peine mortifiante, quoique de discipline. Le Duc de Ste. Elisabeth étant revenu le lendemain au Palais, le même Officier, pour ne pas s'attirer un second traitement semblable, l'empêcha absolument d'entrer. Ce Seigneur étant retourné chez lui, écrivit une Lettre au Roi de Prusse pour s'en plaindre. Il reçut le moment d'après, une réponse de Sa Maj. Prussienne conçue dans des termes très-polis, & portant: *Qu'Elle avoit pour le caractère dont il étoit revêtu & pour sa personne, tous les égards possibles: Qu'elle se feroit toujours un plaisir de lui en donner des marques, lorsque d'autres circonstances ne s'y opposeroient point; mais que les conjonctures du tems présent étoient de nature à ne pas permettre, qu'il continuât d'être admis à faire sa Cour à la Reine de Pologne.* Le Duc de Ste. Elisabeth a dépêché immédiatement après un Courier à Naples. Le Lieutenant-Général de Meagher & le Général-Major de Horst, auquel il avoit été signifié, quelques jours auparavant de se retirer de *Dresde*, sont partis pour se rendre dans les endroits qui leur ont été indiqués, le premier à *Wolckau*, & le second à *Cosswig*.

Le 23. Mr. de Bornstedt ordonna que l'envoi des paquets de la Cour, entre *Dresde* & *Varsovie*, cessât entièrement, & qu'on ne reçût au Bureau de la Poste que de simples Lettres sous des enveloppes particulières. Il faut dire ici que le Prince Royal & Electoral, & les Princes Albert & Clement ses frères, qui avoient leur Palais particulier, dans lequel ils étoient logés, dûrent s'en retirer dès le 9, & aller faire leur

leur demeure au Château, où tous les Princes & Princesses, restés en *Saxe*, se trouvent depuis ce jour rassemblés auprès de la Reine leur mère affligée, qui a fait craindre pendant toute une semaine pour ses précieux jours, ayant été très-malade.

Enfin par un dernier ordre du Commandant Prussien à *Dresde*, concernant cette auguste Princesse & sa Royale Famille, l'entrée & la sortie libre des Lettres a été interdite au Château, avec menace de visiter toutes les personnes que l'on soupçonneroit en avoir sur elles, & envers qui l'on useroit de rigueur, au cas qu'elles fussent trouvées en faute. L'accès à la Cour devant laquelle il n'y a plus ni Garde Suisse ni le moindre Saxon, mais des Grenadiers Prussiens, est d'ailleurs si resserré, qu'aucun des Ministres, des Députés des Etats, ni aucune Dame, n'y sont admis. De sorte qu'on peut marquer la Reine, & les Princes & Princesses ses enfans comme renfermés & prisonniers dans leur Château. Quelque force d'ame qu'ait cette grande Princesse, la nature succombe à la fin. Les maux accumulés & toujours renaissans des infortunés Savons l'avoient réduite à un état dangereux, par sa vive sensibilité sur les causes toujours renaissantes de la situation actuelle des affaires de son Pays: Mais elle s'en relève, quoique cette sensibilité ne fasse qu'augmenter par l'invasion des Prussiens en *Bohème* où nous allons les suivre.

B O H E M E.

Les mesures dont le Roi de Prusse a été occupé principalement depuis le 15. Mars jusqu'à pareil jour du mois d'Avril, & les dispositions

positions faites en conséquence tant du côté de la *Lusace* & de la *Silesie*, que du côté d'*Egra*, ont été la suite d'un plan systématiquement conçu, arrangé avec méthode & dont l'exécution fait aujourd'hui connoître l'objet. En combinant les opérations qui entrent dans ce plan, le but de Sa Maj. Prussienne étoit d'assembler ses troupes en campagne le plutôt qu'il seroit possible, & de faire entrer en *Bohème* son Armée de *Silesie*, commandée par le Felt-Maréchal Comte de Schwerin, pour favoriser, par cette diversion, la marche de la grande Armée qui déboucheroit de la *Saxe* par la gauche de l'*Elbe*, pour s'avancer de nouveau sur l'*Eger*, & prendre une position avantageuse de ce côté-là. En un mot, toutes les troupes Prussiennes devoient se mouvoir entre le 18 & le 22 Avril pour entrer en *Bohème* par quatre endroits opposés, & obliger par là celles de l'Impératrice, en leur cachant par des marches & contremarches les véritables endroits où s'exécutoit le débouchement des différentes Colonnes, à diviser leurs forces, & à diriger leurs mouvemens sur ceux que feroit chacun de ces Corps. Ainsi, le Comte de Schwerin, après avoir rassemblé son Armée dans la Principauté de *Schweidnitz*, est marché en avant sur *Landsbut*, d'où il a débouché le 18. Avril en *Bohème*, par les Gorges qui séparent la *Silesie* d'avec la partie inférieure de ce Royaume. Il y a aussitôt fait marcher des détachemens de Cavalerie & de Hussars, qui, après quelques escarmouches avec les Autrichiens, ceux-ci se sont retirés des postes qu'ils occupoient en différens endroits de la frontière.

Après ce mouvement exécuté avec la plus grande



*des Princes, &c.* Juin 1757. 409

grande célérité, le Roi ordonna la marche de toutes les divisions de sa grande Armée, pour entrer pareillement dans la *Bohème*, tandis que le Prince Maurice d'Anhalt Dessau, qui a couvert son véritable but par des marches & des contremarches, y entreroit de son côté par les défilés du *Voigtland* & par le Cercle d'*Eltz-bogen*. Le tout a été exécuté.

Le Prince de Brunswich-Bevern avoit fait, depuis trois semaines, plusieurs mouvemens qui paroissent n'avoir aucun but déterminé, mais dont le véritable étoit néanmoins de tâcher, s'il étoit possible, de surprendre les Autrichiens dans le Cercle de *Buntzlan*. Averti du mouvement que le Felt-Maréchal de Schwérin faisoit pour entrer en *Bohème*, il regla conséquemment la marche de son Corps d'Armée, qu'il partagea en trois divisions. Il leur fit prendre à chacune une route différente. Elles marchèrent pendant toute la nuit du 20 au 21, & se trouverent rassemblées, à la pointe du jour sur les hauteurs par lesquelles on débouche de la *Lusace* dans le Cercle de *Buntzlan*. Le Prince de Bevern poussa des troupes en avant pour déloger les Autrichiens de plusieurs postes, & les

*Action près  
de Reichen-  
berg.*

vû l'extrême supériorité des forces des Prussiens, le Comte de Königsegg, Général d'Infanterie & Commandant de ce Corps de troupes Impériales, a jugé à propos de se replier en quatre Colonnes sur *Liebenau* à deux lieues de *Reichenberg*. L'action a commencé à six heures & demie du matin & a duré jusqu'à 11 heures. La perte en tués, en blessés, en perdus & en prisonniers des Autrichiens est de 874 hommes, dont 348 Fantassins, 182 Dragons & 344 Cavaliers, trois Etendarts pris, & de quelques canons & chariots de munitions abandonnés dans les abatis & retranchemens. Le Général Comte de Porporati, le Comte de Hohenfeld Colonel du Régiment de Lichtenstein Dragons, le Colonel Sinewald de Charles Palfi, sont les Officiers de distinction tués du côté des Autrichiens dans cette action, en faisant des prodiges de valeur. Le Prince de Lichtenstein y a été blessé. Du côté des Prussiens, qui ont fait leurs attaques très-vigoureuses, on compte environ 400 morts & blessés entre lesquels plusieurs Officiers.

*Suite des mouvemens des Armées.* L'Armée Prussienne aux ordres du Comte de Schwerin, s'étant approchée après l'action, plus près de *Reichenberg*, & étant parvenue jusqu'à *Gitschin* & *Tirnan*, le Comte de Königsegg, pour ne pas se mettre entre deux Corps ennemis, & s'exposer à être coupé, prit le parti de marcher le 24. de *Liebenau* à *Brandeis*, lieu situé sur la gauche de l'*Elbe*. Dans ces circonstances, le Roi de Prusse ayant rappelé un Corps de ses troupes qui étoit à *Zwickau*, est marché avec sa grande Armée, forte d'environ cinquante mille hommes, par *Peterswaldt* & *Suffig*, s'est joint au Corps du Prince Maurice d'Anhalt-Dessau, qui avoit pénétré par *Gommitau*, & a ainsi continué sa marche. Mais

l'objet reconnu de Sa Majesté Prussienne a été de profiter du moment où les troupes Impériales sortiroient de leurs quartiers de cantonnement, pour les diviser, s'il étoit possible, & profiter de leur séparation, pour les attaquer en détail, avec des forces supérieures, sans leur laisser le tems de se rassembler. Le Comte de Broun qui s'en aperçut, s'est d'abord posté à *Budin*, d'où il a envoyé ordre au Duc d'Alirenberg, qui étoit aux environs d'*Egra* avec dix-huit à vingt mille hommes, de s'y rendre également. Mais comme cette jonction n'a pû se faire aussi promptement que les circonstances le demandoient, & que les Prussiens en pleine marche avoient déjà gagné *Lowositz*, le Comte de Broun a jugé à propos de jeter dans *Leitmeritz* & dans les postes des environs, des détachemens de troupes légères, & de marcher lui-même, avec les troupes qu'il avoit sous ses ordres, de *Budin* à *Welwarn*. Surquoi, les Prussiens ont jetté le 27. deux ponts sur la rivière d'*Eger*, entre *Laun* & *Libochowitz*, & ils ont marché jusqu'à *Schlani*, à dessein de couper le gros de l'Armée Impériale d'avec *Prague*. C'est pourquoï le Général Broun est marché, le même jour, de *Welwarn* à *Mickowitz*, sur la *Moldau*, où il a rassemblé la plus grande partie de son Armée, pour couvrir *Prague*, & conserver la communication avec les troupes qui étoient des deux côtés de l'*Elbe*; ce qu'il a fait en très-bon ordre.

Tous ces mouvemens ont été accompagnés jusqu'au 30, d'escarmouches continuelles entre les détachemens des troupes légères des deux Armées.

Le 28. Le Roi de Prusse fit occuper les

hauteurs de *Budin* & le poste de *Randnitz*. Le 29. il poussa des détachemens en avant sur *Welwarn*. Le Felt-Maréchal Schwerin s'est aussi avancé avec son Armée sur la droite de l'*Elbe* près de *Melnick*, où la *Moldau* se jette dans ce fleuve. Comme le Roi a continué sa marche le 30. ainsi que ce Général, on s'attendoit que le Felt-Maréchal de Broun se posteroit sur la *Montagne-Blanche*; mais il a jugé plus à propos de s'en éloigner, d'envoyer tous les gros bagages à *Prague*, de faire traverser le premier Mai cette Capitale à toute son Armée & de passer à l'autre côté de la *Moldau*. L'Armée Prussienne, est venue ce jour-là sur la *Montagne-Blanche*, d'où elle s'étendoit le lendemain jusqu'à une demie lieue de *Prague*; de sorte que dans l'espace de douze jours cette Armée, conduite par son Roi, a passé des frontières de la *Saxe* jusqu'à *Prague*, & Mr. de Schwerin s'est approché avec la même diligence de cette Ville. *Aussig*, *Reichenberg*, *Budin*, *Welwarn* & autres lieux ont dû lui laisser des amas de provisions, qu'on n'a pû tous emmener ni brûler.

Le Château de *Dettschen*, par sa situation sur la droite de l'*Elbe*, étant important aux Prussiens, pour s'assurer le passage de ce fleuve entre la *Saxe* & la *Bohème*, ils s'en sont mis de nouveau en possession, ainsi qu'ils avoient fait en entrant l'année dernière en *Bohème*. Mais il leur en a coûté trois à quatre cens hommes par la belle défense qu'y firent les Autrichiens avant de l'abandonner. Il paroïsoit dès-lors que ces marches des Prussiens en avant & des troupes Impériales en arrière préparoient à une grande action. Elle s'est en effet donnée le 6. Mai. Avant d'en marquer quelque chose, il faut remarquer que le gros Corps de troupes Impé-

ziales commandé par le Général Serbelloni depuis la mort du Prince Piccolomini, étoit encore le 30 Avril sur la droite de l'*Elbe* observant les mouvemens du Comte de *Schwerin*: Celui-ci étant marché de *Königshoff* par sa droite afin de s'unir au Prince de *Bevern*, s'est avancé par le Cercle de *Bunzlau* sur la même rive de ce fleuve. Par là il cherchoit à favoriser le dessein principal du Roi, qui étoit d'attaquer le Duc Charles de Lorraine pour lors arrivé à l'Armée qu'il commande avec le Maréchal de *Broun*.

Telle étoit le 1. de Mai la position des deux formidables Armées de l'Impératrice-Reine & du Roi de Prusse. Elles étoient aux deux côtés de *Prague*. Le Quartier-Général de la première à *Nusle* vis-à-vis les hauteurs du *Wischerad*; le Duc Charles qui l'y établit le 1. de ce mois, donna auparavant ses ordres à *Prague*, y laissa huit Bataillons outre un Corps de troupes irrégulières, & pourvut suffisamment à la sûreté de cette Capitale du Royaume.

Le Prince Henri, frère du Roi de Prusse, qui commande un Corps, sur la position duquel on ne fut bien informé qu'aux derniers jours d'Avril, est aussi entré en *Bohème*, & en y entrant il s'est tenu à portée de l'*Elbe*, a dirigé ses mouvemens sur ceux du Prince de *Bevern*, & s'est avancé de suite sur *Leitmeritz*. Ce qui peut donner de la célérité dans une marche, telle qu'a été effectuée en *Bohème* celle des divers Corps d'Armée des Prussiens qui s'y trouvent actuellement rendus au nombre de près de cent mille hommes, c'est que ces troupes ne se chargent précisément que du bagage dont elles ont besoin, & que la plupart des chariots

qu'elles menent à leur suite ne servent qu'au transport des vivres & des munitions. Tous leurs gros bagages demeurent en arrière avec des détachemens pour les couvrir.

De ce récit succinct des marches & des opérations des Armées qui couvrent actuellement les campagnes en *Bohème*, passons à celles des Armées qui s'étendent dans la *Westphalie*. Nous reprendrons dans la suite le fil des premières.

Armées du  
Bas Rhin.

WESTPHALIE.

Ainsi qu'en *Bohème*, les événemens commencent à devenir intéressans dans cette Contrée. Ceux-là comme ceux-ci (on entend les mouvemens & les marches) devoient être remarqués, les Cartes du Pays mises sur table. Le Duc de Cumberland immédiatement après son arrivée à *Hannover*, le 16. Avril, a pris connoissance des dispositions faites pour la formation de l'Armée d'Observation sur le *Weser*, & a donné ses ordres pour qu'elle y fût assemblée, en grande partie, le 25. du même mois. En conséquence, l'artillerie partit le 19. de *Hannover*, & fut suivie le 20 & le 21. par les troupes de la garnison. Le Quartier-Général fut établi provisionnellement à *Hamelen*, & le Lieutenant-Général de *Zastrow* a le Commandement en second sous les ordres de S. A. R. Les troupes des Princes déclarés pour le Roi de Prusse, & sur-tout celles du Duc de *Brunswick*, s'y rendent; de sorte qu'on pourra compter dans peu cette Armée toute formée & au nombre de plus de cinquante mille hommes. Jusqu'à présent, on ne sauroit en dire autant de celle des Princes & Etats qui ont voté pour l'Empereur, & résolu d'y fournir le triple de leur contingent ordinaire. Mais s'il y a des lenteurs à cet égard, il n'y en a pas du côté de

L'Armée François auxiliaire de l'auguste Epouse du Chef Suprême de l'Empire. Les dispositions pour la formation de l'Armée qu'on lui oppose; c'est-à-dire, de l'Armée qu'on appelle d'Observation, ont donné lieu à d'autres que le Prince de Soubise a faites de son côté.

Le Comte de Saint-Germain, Lieutenant-Général, a été détaché avec un Corps de troupes, vers *Dorsten & Rechlinghausen*. D'autres détachemens de troupes Françoises sont marchés sur *Ham* & delà sur *Ahlen*, dans l'Evêché de *Munster*. Le Comte de Maillebois, Lieutenant-Général, a été chargé du Commandement dans *Wezel*, après le départ du Comte de Saint-Germain. Il est sorti de cette Place le Régiment de *Belfunce*, un Régiment Suisse & les deux Bataillons Autrichiens de *Saxe-Gotha & de Ligne*. Le Régiment d'*Arberg* y est resté, ainsi qu'un Bataillon François & un détachement du Corps d'Artillerie. Un détachement étant marché à petit bruit à *Bentheim*, petite Ville avec un Château située sur la *Veche* à 15 lieuës d'*Osnabrug*, a obligé les habitans de lui en ouvrir les portes. Ce détachement occupe outre la Ville tout le Comté de ce nom, quoiqu'il soit un Etat particulier: mais on a fait ce pas, à cause qu'il est actuellement sous l'administration de la Maison d'*Hannover*, depuis une Convention en vertu de laquelle le Comte de Bentheim l'a engagé à cette Maison, pour sureté d'une somme qu'elle est convenuë de payer par an à ce Seigneur, qui fait son séjour en France. Divers Corps François se sont aussi avancés successivement sur la *Lippe*, dirigeant leur marche sur *Lipstadt*.

La destination d'un Corps d'Hannoyriens qui devoit

*Mouvements des troupes de France.*

devoit s'avancer du même côté, fut par-là changée. Le Prince Héritaire de Hesse-Cassel, obligé de régler ses mouvemens sur ceux de l'Armée d'Observation, prit le 24. Avril le parti de se replier sur *Bielefeld*, avec son Régiment & celui de *Salmouth*, tous deux Prussiens, qui étoient en garnison à *Lipstadt*, Ville sujette au Roi de Prusse. Il fut joint dans sa marche par le Régiment de *Junckheim* aussi Prussien, auquel il avoit donné ordre de se retirer de la Ville & du Château de *Ritzberg*.

Le 26. le Comte de St. Germain arriva à *Lipstadt*, accompagné de plusieurs autres Officiers Généraux des troupes de France, & suivi par le Régiment de *Beisunce*, qui y entra le même jour. Ce Général, en quittant *Ham* pour marcher sur *Soest*, a laissé dans le premier de ces deux endroits, le Marquis de *Crillon*, Maréchal de Camp, avec un détachement sous ses ordres. Dans le même tems, savoir, le 24 & le 25. les François ont occupé la Ville de *Munster*, où ils sont entrés au nombre de six mille hommes. Ils ont ainsi dissipé la crainte qu'on a dit que cette Ville avoit prise de se voir occupée par d'autres hôtes. Le 27. le Maréchal d'Étrées, commandant en chef la grande Armée auxiliaire, arriva à *Wezel*, où le Comte de *Loiges*, Commandant de *Cleves*, étoit venu faire un tour quelques jours auparavant auprès du Prince de *Soubise*.

Après diverses dispositions, les troupes Françaises ont formé trois Camps, dont un à *Halseren* qui étoit le 10. Mai de douze Bataillons & de seize Escadrons; un à *Dorsten* de la même force, & le troisième sous *Wezel* de 22 Bataillons & de 18 Escadrons. Ces troupes firent d'un  
Camp



Camp à l'autre & sont journellement remplacées à *Wezel* par l'arrivée continuelle de celles des Colonnes parties de l'*Alsace*, & de tous les autres Pays où on les avoit assemblées pour venir former l'Armée qui se trouve à présent presque entièrement sur le *Bas-Rhin*; de manière qu'un Corps fait place à l'autre, & que sans gêne ils arriveront en nombre à *Bielefeld* & sur le *Weser*.

Le 6. le Maréchal d'Étrées avoit fait la revue sur le glacis de la Citadelle de *Wezel*, de deux Brigades des Grenadiers de France, & de deux Bataillons du Régiment de Dauphin, qui composent la garnison de cette Ville. Le 9. il fut voir le Camp qui est sous la Place; & y parla aux Soldats en ces termes: *Mes enfans, je tiendrai la main à ce que le pain, la viande, le ris, la solde & tout ce que le Roi vous donne, vous soient fournis suivant son intention. Je pourvoirai à tous vos besoins, autant qu'il me sera possible. J'aurai soin de votre vie comme de la mienne. Si je laisse aller à la maraude, les Pays seront dévastés, vous manquerez de subsistances, & j'aurai la douleur de vous voir périr de misère sans pouvoir vous secourir. Je verrai toujours à regret les momens où je serai forcé de faire des exemples pour maintenir la bonne discipline qui doit regner dans l'Armée du Roi.*

Mr. le Maréchal ajouta pour les Officiers Commandans des Corps, & pour tous les autres: *Messieurs, j'espère que vous n'épargnerez ni peine, ni soins, pour concourir avec moi à des objets si importants, & que je n'aurai à rendre compte au Roi que de votre zèle pour son service & pour la gloire de son Empire.*

Les troupes témoignent toute ardeur d'être employées

employées sous ce grand Général, & de l'être bientôt. Comme le Duc de Cumberland a un Corps d'environ douze mille hommes à *Bielsfeld* sur la prairie de *Schilch*, qu'il renforce par plusieurs Régimens Hannovriens, & qu'il s'avance dans le Comté de *Ravensperg*, leur désir pourra donc se satisfaire d'autant plutôt, que Mr. le Maréchal vient de faire marcher huit Bataillons de *Dorsten* à *Halteren*, pour se joindre à ceux qui occupent les quartiers aux ordres du Prince de Soubise, qui va établir le sien à *Lipstadt*. Ce Prince a fait abandonner la Seigneurie & le Château de *Rittberg* que ses troupes avoient occupé, après avoir retiré quelques Canons de l'*Embs*. Les Hannovriens y sont entrés. Tout indique ainsi que le terrain sera disputé vivement. Il y a déjà eu quelques escarmouches entre le Corps de Fischer & les Hannovriens, dont l'une à *Hatwincken* le 3. Mai, dans laquelle ces derniers ont eu une trentaine de Cuirassiers tués, & dix prisonniers qui ont été conduits à *Munster* avec 30 chevaux pris; sans que ceux de Fischer eussent perdu plus de dix hommes.

Tout se dispose d'ailleurs pour l'attaque en forme de la Ville de *Gueldres*, dont le Commandant Prussien, qui paroît résolu de se bien défendre, a fait ériger au milieu de la Ville une potence à laquelle il a menacé de faire pendre quiconque entretiendroit la moindre intelligence au-dehors, ou feroit paroître à l'occasion du siège quelque impatience de rendre la Place. Enfin des mouvemens des deux Armées, l'une Française auxiliaire de l'Impératrice, l'autre des Alliés, mouvemens qu'il ne seroit pas aisé de  
bien

bien détailler tous, on est à la veille de quelque événement intéressant.

Rapportons encore du Duché de *Cleves*, que la levée des droits d'Accise qui fut supprimée le 11. Avril, y a été rétablie sur le même pied où elle étoit auparavant, en vertu de l'Ordonnance suivante adressée aux Députés de la Régence, des Finances & des Etats de *Cleves*, de *Meurs*, de la *Marck* &c.

DE PAR L'IMPERATRICE REINE.

LOUIS DE KEERLE, Chevalier, Conseiller du Conseil des Domaines & Finances de Sa Majesté, son Commissaire pour l'administration de la *Gueldres* ci-devant *Prussienne*, du Duché de *Cleves*, des Comtés de *Meuis*, de la *Marck*, de *Ravensberg*, &c., ainsi que des *Districts* en dépendants. Etant informé que depuis le 11. de ce mois, on avoit cessé de payer les *Accises* sur les *Grains*, le *arines* &c., Nous avons reconnu en même-tems que cette cessation faisant diminuer considérablement les revenus ordinaires, ne pouvoit que déranger nos vûes pour que rien ne manquât à la subsistance des troupes. A ces Causes, Nous avons statué, comme nous statuons par les *Présentes*, que les *Accises* & autres *Droits* qu'on avoit cessé d'acquitter, soient incessamment rétablis & payés sur le pied où ils étoient & qu'ils se payoient avant l'entrée des troupes auxiliaires de Sa Majesté Très-Chrétienne. Mandons à ceux de la Régence & à tels autres qu'il appartient, de faire publier d'abord la présente Ordonnance par tout où besoin sera, & de nous faire conster de sa publication Fait à *Cleves* le 27. Avril 1757. Signé, DE KEERLE.

COLOGNE. La Colonne des troupes Françoi-  
ses

ses partie d'Alsace, & qui est marchée de *Lau-dan*, en suivant la gauche du *Rhin*, arriva le 2. Mai dans les environs de cette Ville. Elle est composée de douze mille hommes, à la tête desquels est le Régiment de la *March*, qui entra à *Cologne* le 4. Celui des Grenadiers Royaux de *Modene* qui y étoit venu, en repartit le même jour pour joindre l'Armée. Le passage des troupes Françoises continuë, & les Régimens se succèdent régulièrement d'une semaine à l'autre. Celui de *Lyonnois*, celui des Gardes *Lorraines* & celui des Grenadiers Royaux de *Chantilly*, qui étoient aussi arrivés à *Cologne*, ainsi que plusieurs autres qui les avoient précédés, ont pris la même route, & se trouvent à leur destination, de même que ceux de *Condé*, de *Courten*, de *Vaubecourt*, d'Alsace, de *Bergh*, de *Nassau-Ufingen* &c. qui les ont suivis.

Avant que cette Colonne ne se fût mise en marche, le Roi Très- Chrétien avoit écrit la Lettre suivante à l'Electeur de *Mayence*.

MON COUSIN,

*L*A guerre qui s'est allumée en *Allemagne*, & qui s'y continuë au mépris des Loix & des Constitutions Germaniques, & au grand préjudice de plusieurs Etats considérables de l'Empire, n'oblige ces Etats opprimés ou attaqués, & plusieurs autres qui s'intéressent véritablement au salut de la Patrie Germanique, de réclamer ma Garantie & mon secours, tant en vertu de la Paix de *Westphalie*, que des Alliances défensives que j'ai contractées avec divers Princes de l'Empire.

Comme je n'ai rien plus à cœur que d'exécuter les Traités, par lesquels je suis engagé à la  
défense

des Princes &c. Juin 1757. 411.

défense de mes Alliés & au maintien des Traités de Westphalie dont je suis Garant, & qui ont été la base de tous les Traités que j'ai faits avec différentes Puissances d'Allemagne, & que je suis animé du désir le plus sincère de concourir selon les vœux de l'Empire au prompt rétablissement de la tranquillité publique; j'ai pris la ferme résolution de faire les plus grands efforts pour remplir ces importants objets.

En conséquence, je vais envoyer une Armée nombreuse en Allemagne. L'Empereur & l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême vous auront déjà adressé leurs Lettres réquisitoriales, pour vous engager à donner à mes troupes le passage libre & ami par vos Etats; & je vous fais ici ma réquisition particulière, tant en votre qualité d'Evêque de Worms, que de Directeur du Cercle du Haut-Rhin. Mon dessein étant que mes troupes ne vous causent aucun dommage, j'ai donné les ordres les plus précis, pour qu'elles observent la plus exacte discipline, que tout ce dont elles auront besoin soit payé ponctuellement; & j'ai envoyé des Commissaires pour concerter d'avance tous les arrangements nécessaires.

Ces précautions, le motif légitime qui dirige mes mesures, enfin votre zèle pour le salut de la Patrie Germanique m'assurent que vous voudrez bien apporter toutes les facilités qui dépendent de vous pour le passage libre & ami de mes troupes, & de tout ce qui pourra concerner leur service; & je puis vous répondre aussi du gré que je vous en saurai, ainsi que des sentimens d'estime & de bienveillance que j'ai pour vous. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. &c.

Le

Le Marquis de Contades, Lieutenant-Général, nommé pour avoir le Commandement d'une des principales Divisions, est aussi à *Cologne*, afin de régler ses mouvemens sur les directions qui lui seront données par le Maréchal d'Etrées. L'Electeur de *Cologne* vint le 11. Mai à midi lui faire la gracieuse surprise de lui demander à diner. Mr. de Contades fit d'abord battre la générale. Les troupes s'étant mises sous les armes, se préparèrent à rendre à S. A. Electorale, les honneurs qu'on rend au Roi même. Il prit l'ordre du Prince, & le donna à Mr. de Torcy, Maréchal de Camp, qui le donna au Comte de Rochambeaux, Brigadier, d'où il fut distribué à toute la garnison. Le Marquis de Vaubecourt monta la garde chez l'Electeur avec son Bataillon Colonel, & le reste de la Garnison vint d'abord en Corps d'Officiers lui rendre ses respects. Pendant le diner S. A. E. se leva & porta la santé du Roi Très-Chrétien, qui fut buë au bruit des fanfares. Le Marquis de Contades demanda ensuite à S. A. la permission de boire la sienne, & de la porter aux François avec la même cérémonie. Après la table, l'Electeur passa à pied toutes les troupes en revue, dans les diverses rues où elles formoient une double haye. Il étoit accompagné du Marquis de Monteil, Ministre de France, de ses Grands Officiers, des Généraux & de l'Etat-Major. Les Soldats présentoient les armes, les tambours battoient aux champs, les Officiers saluoient de l'esponçon, & les Enseignes baissoient les drapeaux. S. A. E. qui parut satisfaite de la beauté des troupes & de la diligence avec laquelle elles avoient été rassemblées, ayant fait tout le tour, remonta

*des Princes &c.* Juin 1757. 423

en carrosse & retourna à *Augustusbourg* d'où elle étoit venue à *Cologne*. Les Généraux l'ont accompagnée jusqu'à la portière du carrosse.

Toutes les troupes qui passent par *Cologne*, qui y séjournent, & qui s'y tiennent de garnison, se comportent avec tout l'ordre & toute la régularité que l'on peut attendre de troupes amies, employées pour le secours de l'Empire.

S'il passe sans cesse des troupes Françaises par *Cologne*, il passe aussi tous les jours sur le *Rhin* devant *Rhinsfels*, des Bâtimens chargés d'artillerie & de provisions pour ces troupes. Leur passage se fait sans difficulté, attendu que l'Officier Hessois qui commande dans cette Place, n'a reçu aucun ordre du Landgrave d'y apporter le moindre obstacle; sans doute parce que cette artillerie & ces munitions sont comprises sous la dénomination du Corps de troupes auxiliaires de l'Impératrice-Reine, & que sur la déclaration que le Chevalier de Folard a exécutée à *Cassel*, & dont nous avons marqué le contenu le mois passé, le Landgrave est demeuré jusqu'à présent dans le silence. Cependant les troupes de ce Prince doivent faire corps dans l'Armée d'Observation commandée par le Duc de Cumberland, les huit mille hommes qu'il avoit envoyés en Angleterre étant revenus à cet effet en *Allemagne*. Le 5. & le 6. Mai ce Corps étoit arrivé sur l'*Elbe* près de *Stade*, à bord des Bâtimens qui l'y ont transporté d'*Angleterre*. Il y adébarqué le 7, & suivant les dispositions faites pour la marche ultérieure de ces troupes, elles doivent présentement avoir joint l'Armée de S. A. Royale. Les quatre mille hommes de troupes du Duc de Saxe-Gotha viennent de se joindre aussi à cette Armée.

**LIEGE.**

**LIÈGE.** Le Maréchal d'Étrées en arrivant le 25. Avril de *Bruxelles* en cette Ville pour se rendre à l'Armée qu'il commande présentement, alla descendre chez Mr. Durand d'Aubigny, Envoyé du Roi de France. Il y fut complimenté au sujet de son passage. Mr. de Braconnier, Résident des Etats-Généraux, qui s'y trouvoit dans cette circonstance, lui fit aussi son compliment. Le Maréchal lui renouvela, que les ordres les plus précis étoient donnés aux troupes du Roi, d'éviter le territoire de la République des Provinces-Unies, & de s'abstenir soigneusement de ce qui pourroit y causer quelque sujet de plaintes aux habitans. Ce Seigneur qui repartit le 26. pour l'Armée, a été salué à son départ, ainsi qu'il l'avoit été à son arrivée, par une décharge de l'artillerie de la Citadelle; & pendant le tems qu'il s'est arrêté à *Liège*, il y a eu une garde de 40 soldats postés devant l'Hôtel de Mr. d'Aubigny.

**RATISBONNE.** Après la Déclaration du Roi de France, faite à la Diète conjointement avec le Roi de Suède, & que nous avons rapportée le mois passé, il en a paru une nouvelle qui y a été remise de la part de ce Monarque, au sujet de l'entrée de ses troupes en Allemagne. En voici la teneur.

*Les mêmes motifs de zèle qui engagerent le Roi à concourir en 1748 au rétablissement de la tranquillité générale, lui avoient fait désirer, qu'elle fût solide & durable. Personne n'ignore, que S. M. n'a rien négligé pour prévenir les malheurs d'une nouvelle guerre: Mais se voyant enfin forcée de prendre les armes pour repousser l'injuste agression du Roi d'Angleterre,*  
Elle



Elle a employé tous ses soins pour empêcher, que le feu de la guerre ne se communiquât à l'Europe, & surtout dans l'Empire.

Ce n'est donc qu'avec un sensible regret, que le Roi a vu commencer en Allemagne des hostilités aussi contraires aux Loix & aux Constitutions Germaniques, que préjudiciables à quelques Etats très-considérables de l'Empire. Il n'a pas tenu à S. M. de prévenir cet incendie: Mais le Roi de Prusse n'a eu égard ni à ses représentations amicales, ni à la connoissance qu'Elle lui a donnée des engagemens défensifs qu'Elle venoit de contracter avec l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & la guerre a éclaté en Allemagne par le parti que S. M. Pr. a pris d'envahir la Saxe pour attaquer le Royaume de Bohême.

Dans ces circonstances, les Etats qui étoient ou opprimés, ou attaqués, ou menacés par ce Prince, ont réclamé les secours que le Roi leur doit, tant en sa qualité d'Allié de l'Empire & de Garant des Traités de Westphalie, qu'en vertu de ses Alliances particulières & purement défensives. La nécessité dans laquelle S. M. se trouve de soutenir une Guerre personnelle n'a affaibli dans son cœur, ni sa fidélité, ni ses autres obligations, ni son zèle pour la sûreté & le repos du Corps Germanique.

En conséquence, le Roi, après les réquisitions préalables faites de sa part, aussi-bien que de celle de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a fait entrer ses troupes en Allemagne, pour y concourir avec tous les Etats animés du même zèle & surtout avec le Roi de Suède, en qualité de Co-Garant de la Paix de Westphalie, à maintenir l'observation

de la Paix publique & des Traités de Westphalie, & nommément la Liberté des trois Religions qui sont établies dans l'Empire, à l'effet de procurer aux Alliés de S. M., injustement opprimés, ou attaqués, une satisfaction convenable, & de rétablir enfin l'ordre & la tranquillité en Allemagne sur des fondemens équitables & solides.

Des intentions aussi pures inspireront sans doute aux différens Membres du Corps Germanique, la confiance qu'elles méritent, & dissipront l'illusion des craintes chimériques auxquelles on a eu recours pour séduire une partie des Princes Protestans de l'Empire. Le Traité de Versailles, du 1er. Mai de l'année dernière, bien loin d'allarmer aucune de ces Puissances, doit au contraire être un nouveau motif de sécurité pour elles, par l'attention que les Parties-Contractantes ont eue d'y renouveler & de confirmer expressément les Traités de Westphalie, qui sont le plus ferme rempart des Libertés Germaniques.

Le Roi n'a été occupé jusqu'à présent qu'à prévenir la Guerre dans l'Empire, avant qu'elle y eût été allumée, & depuis à en diminuer les progrès, afin de procurer plus promptement, par ce moyen, le rétablissement de la paix. C'est dans ce dessein, que S. M. a fait des Conventions & Déclarations de Neutralité, tant avec l'Impératrice-Reine qu'avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies, & que plus touchée des malheurs de l'Empire, que du sentiment d'une juste vengeance, Elle a agréé, que l'Impératrice-Reine offrît une semblable Convention de sa part pour les Etats que le Roi d'Angleterre possède en Allemagne, & S. M. désire, que ce Prince entre dans les mêmes vues qu'Elle, pour le bien de l'Empire.

En attendant, le Roi a renouvelé à tous les Princes du Corps Germanique, les assurances qui leur ont déjà été données de sa part, que l'Alliance qui subsiste heureusement entre lui & l'Impératrice-Reine ne contient aucune stipulation directe ou indirecte contre les droits de l'Empire, & spécialement contre la Religion Protestante; que l'objet unique du Traité de Versailles, du 1er. Mai 1756, & le maintien de la tranquillité générale de l'Europe & du repos particulier de l'Allemagne; que le Roi ne perdra jamais de vue l'intérêt qu'il doit prendre à la gloire & aux avantages du Corps Germanique, soit comme ancien Ami & Allié de l'Empire, soit en qualité de Garant de ses Loix & Constitutions, en vertu des Traités de Westphalie; que c'est dans cette vue, que S. M. selon le vœu des principaux Etats qui le composent, a fait marcher une Armée en Allemagne, pour concourir avec ces mêmes Etats au maintien de leurs Loix & de leur Liberté, pour y procurer une satisfaction convenable à ceux à qui elle est due, & pour y faire cesser le plutôt qu'il sera possible les calamités d'une Guerre intestine.

On déclare, en même tems, de la part de S. M., de la manière la plus expresse & la plus solennelle, qu'Elle ne prétend faire aucune conquête sur le territoire de l'Empire; que ses troupes y observeront la plus exacte discipline, & que dès que la paix y sera rétablie, Elle les rappellera sans délai.

Le Roi espère que le Corps Germanique rendra justice à la pureté des motifs qui déterminent les résolutions de S. M., & que les Electeurs, Princes & Etats se porteront de concert à seconder des intentions aussi droites & aussi

*conforme au bien général de l'Empire.*

L'Impératrice-Reine a fait de son côté communiquer aux Ministres résidens à la Diète, ainsi qu'aux Ministres qu'elle tient dans les Cours étrangères, un Mémoire dans lequel sont exposées les raisons qui n'ont pas permis d'accepter la proposition de la médiation de l'Empire dans les différends entre cette Souveraine & le Roi de Prusse. Le fondement de ces raisons porte sur la résolution prise, en dernier lieu, par le Corps de l'Empire pour l'assistance de Sa Majesté l'Impératrice-Reine; sur les Loix & les Constitutions de l'Empire, qui ordonnent de sévir contre les Membres du Corps Germanique qui en troublent la tranquillité; sur le peu d'égard marqué par le Roi de Prusse pour les Mandemens que lui a adressés l'Empereur, & auxquels Sa Maj. Prussienne n'a pas répondu; sur le refus qu'a fait ce Prince de reconnoître l'autorité de l'Empire dans l'affaire dont il s'agit; sur les longueurs auxquelles une médiation de cette nature seroit sujette, par les formalités indispensables qui devoient y être observées; sur l'impossibilité de concilier l'objet de cette médiation avec le principe de politique par lequel le Roi de Prusse a prétendu justifier les motifs de son invasion en *Saxe* & en *Bohème*; sur le peu de fruit à attendre d'une démarche où l'Empire s'intéresseroit formellement, après la rupture d'un Traité tel que celui de *Dresde* de 1745, garanti solennellement par ce même Empire; sur la nécessité absolue d'une indemnité provisionnelle pour les droits & possessions injustement envahis; & enfin sur les autres sûretés inséparables d'une médiation où les Garants du Traité de *Westphalie* seroient

tenus

tenus de veiller de leur côté au maintien le plus sacré de cette garantie &c.

Le Roi de la Grande-Bretagne, Electeur d'Hannover, a crû, dans les circonstances présentes, devoir aussi communiquer à la Diette, & aux Ministres qui résident de sa part près des Cours étrangères, une Déclaration en forme de Manifeste contenant en substance « Qu'il  
» n'a rien négligé pour prévenir la guerre entre lui & le Roi de France, & pour arrêter,  
» par un accommodement à l'amiable, les suites de cette guerre: Que n'ayant pû atteindre  
» ce but, ses soins se sont tournés du côté de  
» l'Empire, pour le garantir du moins des inconvéniens qui pouvoient résulter de cette situation d'affaires.

» Que le danger auquel ses Etats Electoraux, quoiqu'ils n'eussent aucun rapport aux motifs de la guerre, parurent exposés en 1755, ayant augmentée l'année suivante, Sa Maj. Britannique fit avec le Roi de Prusse un Traité qui avoit pour but d'élidger tous desseins capables d'interrompre la sûreté du Corps Germanique: Que la sagesse des princes sur lesquels elle a mesuré sa conduite doit paroître dans tout son jour, lorsqu'on la met en comparaison avec les motifs qui font agir la France.

» Que la guerre faite par cette Puissance à l'Angleterre ne peut, avec de justes raisons, être dirigée contre les Etats du Roi en Allemagne, puisque les motifs qui l'ont fait naître, n'ont aucune connexité applicable à ce qui regarde l'Empire: Que si la France prétend se prévaloir de la qualité de Garantie du Traité de *Westphalie*, elle a aussi peu de

droit d'agir contre Sa Maj., qui n'a donné aucune atteinte à cette paix, qu'elle seroit en droit de tenir cette conduite en qualité de Puissance alliée de l'Impératrice-Reine d'Hongrie & de Bohême, & d'attaquer un Etat de l'Empire qui n'est point en guerre avec cette Princesse.

Que Sa Majesté Britannique se voyant, comme Electeur, dans la nécessité indispensable d'assembler une Armée, pour détourner les calamités de la guerre de son propre territoire & de ceux des Princes qui sont ses voisins, Sa Maj. le fait dans la confiance de l'appui qu'elle se promet du Dieu Tout-Puissant; en considération des motifs qui la font agir, & dont la pureté sera sensible aux yeux de toute l'Europe & de l'Empire en particulier, dès-qu'on envisage que le but de sa propre défense est le seul qui lui fait prendre les armes, sans aucune vûe offensive contre qui que ce soit, pas même contre la France, si cette Puissance ne l'y avoit provoquée par l'Armée qu'elle a fait marcher dans l'Empire, & en occupant la Ville Libre & Impériale de *Cologne*, en pénétrant dans l'Evêché de *Munster*, & en faisant connoître par là les véritables vûes contre les Etats de la Maison Electorale de Brunswich &c.

Les ouvertures de neutralité au sujet de l'Electorat d'*Hannover*, qui a fait émaner ce Manifeste, étant ainsi demeurées sans effet, & le sort des armes allant décider de la situation des choses dans cet Electorat, préservé si long-tems des inconvéniens de la guerre, beaucoup de personnes de la Noblesse & divers particuliers aisés quittent provisionnellement le Pays  
pour

pour se retirer à *Hambourg* & ailleurs.

Le Corps de quatre mille hommes que l'Electeur de Baviere fournit, en qualité d'auxiliaires pour l'Armée Impériale en *Boheme*, se sont mis en marche sur la fin d'Avril. Les six mille que le Duc de Wirtemberg s'est engagé de joindre à la même Armée, marchent également. Ce Prince se rend lui-même en *Boheme* pour y faire la campagne dans cette Armée, où se trouve le Prince Louis, son frère, Maréchal de Camp au service de France. L'Electeur Palatin donne dix Bataillons & dix Compagnies de ses troupes à l'Armée auxiliaire de France.

V I E N N E.

LE Conseil Impérial Aulique a rendu contre le Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg, touchant son invasion dans le Comté de *Rittberg*, un Mandement qu'on nomme *Inhibitoire & Avocatoire*, ensuite un autre appelé *Auxiliaire* aux Princes Directeurs du Cercle de *Westphalie*; mais dont on sçait qu'il ne fera pas plus de cas que des autres du même Conseil jusqu'à présent donnés contre lui. Les avis apportés de la rentrée subite de ce Prince en *Boheme*, & des progrès de sa marche vers *Prague*, avec les différens Corps qui composent la plus grande partie de ses forces, ont excité toute l'attention de la Cour, & donné occasion à la tenue d'une Conférence militaire en présence de Leurs Majestés Impériales. Le résultat en a d'abord été envoyé au Felt - Maréchal Comte de Broun, auquel on a fait savoir, que l'Impératrice - Reine se confiant dans son zèle & ses lumières, lui donnoit pleinpouvoir de livrer Bataille aux Prussiens, & de diriger ses opérations de la façon qu'il croiroit la plus convenable

nable pour les obliger de repasser la frontière, & de s'occuper de la conservation de leur propre terrain. Peu de jours après cette conférence tenue, le Duc Charles de Lorraine partit pour la grande Armée dont il a le commandement en chef, & y est arrivé comme nous l'avons marqué. Le Comte de Daun, est aussi parti pour celle qui est confiée à ses ordres, & que le Général Serbelloni commandoit par *interim*. Le Général Luchesi s'est également rendu de Vienne à l'Armée, de même que le Prince de Deux-Ponts, qui étoit depuis quelque-tems arrivé de *Manheim* en cette Ville. La nuit du 5. au 6. Mai le Comte de Caunitz Rittberg est allé y faire un tour, pour rendre à son retour à Vienne, un compte à Leurs Maj. Imp., de la véritable situation & des forces actuelles de l'Armée du Duc Charles. Ainsi ce Seigneur, n'aura pû y arriver qu'après la journée du 6. qui a été des plus sanglantes entre *Auwal & Brandeiss*, près de *Prague*, entre cette Armée & celle du Roi de Prusse, qui venoit d'être jointe par le Corps d'Armée du Felt - Maréchal Schwerin.

Par un avis préliminaire de la Bataille donnée, & apporté à la Cour, « c'est l'Armée  
 30 Prussienne qui l'a engagée vers les huit heu-  
 31 res du matin. Le fort commença à notre aile  
 32 droite, qui eut à soutenir le plus grand ef-  
 33 fort des Prussiens, que le feu de notre artil-  
 34 lerie mit d'abord en desordre; mais il fallut  
 35 leur abandonner ensuite du terrain de ce  
 36 côté-là, à cause d'un mouvement que le  
 37 Maréchal de Broun fit sur sa gauche pour  
 38 empêcher les ennemis de le prendre en flanc.  
 39 Le Combat a duré jusqu'à trois heures après-  
 40 midi, que la droite de l'Armée de l'Impéra-  
 trice-



20 trice-Reine, considérablement affoiblie, s'é-  
 20 tant repliée sur la ligne du centre, le Maré-  
 20 chal de Broun porta toute son attention sur la  
 20 gauche, où le Combat continua encore quel-  
 20 tems, & où la Cavalerie Autrichienne fit une  
 20 si bonne contenance, qu'elle favorisa la re-  
 20 traite de l'Armée à *Caurzim*: Il est resté bien  
 20 du monde sur la place, suivant le rapport de  
 20 l'Officier qui a apporté à *Vienne* ce premier  
 20 avis de la Bataille. Il y a ajouté qu'à son dé-  
 20 part de l'Armée qui étoit le soir, du  
 20 jour même de l'action, le Duc Charles & le  
 20 Maréchal de Broun faisoient leurs disposi-  
 20 tions pour gagner le Camp de *Collin*; que  
 20 l'Armée du Roi de Prusse occupoit le Champ  
 20 de Bataille entre la *Moldau* & l'*Elbe*; que di-  
 20 vers Officiers de distinction étoient comptés  
 20 parmi les morts, & que du côté des Prus-  
 20 siens on y comptoit aussi le Felt-Maréchal  
 20 Comte de Schwerin, après avoir fait des pro-  
 20 diges de valeur, &c. »

C'est ici la première annonce de la journée  
 du 6. Mai. Les suites qu'elle aura & qu'elle a  
 déjà eue, seront bien remarquables. On aura  
 soin de les rapporter. En attendant on peut an-  
 noncer qu'elles n'ont pas été si fâcheuses pour  
 la Ville de *Prague* que les circonstances paroîs-  
 soient d'abord l'indiquer, puisqu'elle n'est rien  
 moins que coupée d'avec l'Armée, & qu'au con-  
 traire le Duc Charles y en a fait entrer une  
 grosse partie & s'y tient lui-même, tandis que  
 le Roi de Prusse s'en est éloigné. Mais des en-  
 virons de cette Capitale pleins d'horreur & jon-  
 chés de morts, conduisons nos Lecteurs dans  
 une autre Region.

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. IL se tient de fréquens Conseils à *Versailles*, auxquels Mr. le Dauphin assiste régulièrement, & dans lesquels on délibère sur diverses affaires importantes concernant l'intérieur du Royaume, ainsi-que les arrangemens qui se prennent au-dehors. Ce Prince donne une attention particulière à tout ce qui se rapporte à ces objets. Un de ces Conseils a roulé sur les nouvelles qu'on a reçues de l'entrée des troupes Prussiennes dans le Royaume de *Bohème*. Après qu'il fut tenu on fit partir un Courier avec des ordres pour le Maréchal d'Etrées, qui étoit parti de *Paris* le 22. Avril pour aller prendre le Commandement de l'Armée du Roi sur le *Bas-Rhin*. Un autre Courier vient de lui être encore expédié. L'expédition de ce dernier étoit occasionnée sur l'avis reçu d'une Bataille donnée près de *Prague* le 6. Mai, entre les deux Armées d'Autriche & de Prusse. On ignore le contenu des dépêches de ces Couriers, qui ont eu ordre de faire toute diligence dans leur route. A l'égard de l'intérieur du Royaume, la résolution a été prise dans un des Conseils tenus à la Cour, de faire avancer un Corps de troupes considérable vers les côtes de l'Océan: & les Généraux nommés pour commander dans cette partie furent d'abord nommés. Ce sont le Maréchal de Thomond en *Guyenne*; le Maréchal de

*des Princes &c. Juin 1757. 435*

de Senecterre dans le Pays d'Aunis; le Duc d'Aiguillon en Bretagne; le Duc d'Harcourt dans la Haute & la Basse Normandie; le Prince de Croy en Picardie, & le Marquis de Barail en Flandres. Le Maréchal Duc de Belle-Isle est chargé du Commandement général de ce Corps de troupes, dont les Divisions seront distribuées de manière à pouvoir se réunir en huit jours.

Peut-être que des directions données aux Escadres Britanniques qui sortent de leurs Ports avec du monde, ont donné lieu à la résolution qu'on vient de marquer.

Les Prélats & Ecclésiastiques, les Magistrats & autres exilés ne sont pas encore rappelés. Les troubles que les disputes ont fait naître, étant néanmoins comme apaisés par la sagesse des Ordonnances émanées successivement du Trône, le Roi, pour voir regner encore plus de tranquillité parmi ses sujets, a crû devoir en rendre aussi une contre la licence des Ecrits en tout genre qui ont paru depuis ces tems de divisions entre le Sacerdoce & la Magistrature. Celle-ci parut le 16. Avril, & fut enrégistrée cinq jours après au Parlement de Paris.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut. L'attention continuelle que Nous devons apporter à maintenir l'ordre & la tranquillité publique, & à réprimer tout ce qui peut la troubler, ne Nous permet pas de souffrir la licence effrénée des Ecrits qui se répandent dans notre Royaume, & qui tendent à attaquer la Religion, à ébranler les esprits, & à donner atteinte à notre autorité.

Les

Déclaration  
contre  
les Ecrits li-  
centieux.

Les Rois, nos Prédécesseurs ont opposé, en différens tems, la sévérité des Loix à un pareil mal. Ils ont même été jusqu'à la peine de mort, pour contenir, par la crainte la plus propre à en imposer, ceux qui seroient capables de se porter à des excès si dangereux. Animé du même esprit, Nous croyons devoir renouveler cette même peine contre tous ceux qui auroient eu part à la composition & distribution de ces Ecrits; celle des Galères, contre tous ceux qui auroient eu part à la composition, impression & distribution de tous autres Ecrits, de quelque nature qu'ils soient, sans avoir observé les formalités prescrites par nos Ordonnances, & des amendes considérables contre les Propriétaires ou les principaux Locataires des Maisons où l'on trouveroit des Imprimeries privées & clandestines qu'ils n'auroient pas dénoncées à la Justice. A ces Causes, &c. Nous avons par ces Présentes dit, déclaré & ordonné ce qui suit.

I. Tous ceux qui seront convaincus d'avoir composé, fait composer & imprimer des Ecrits tendants à attaquer la Religion, à émouvoir les esprits, à donner atteinte à notre autorité, & à troubler l'ordre & la tranquillité de nos Etats, seront punis de mort.

II. Tous ceux qui auroient imprimé lesdits Ouvrages, les Libraires, Colporteurs & autres personnes qui les auroient répandus dans le Public, seront pareillement punis de mort.

III. A l'égard de tous les autres Ecrits, de quelque nature qu'ils soient, qui ne sont pas de la qualité portée à l'article I., voulons, que faute d'avoir observé les formalités prescrites par nos Ordonnances, les Auteurs, Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres personnes qui  
les

*des Princes &c. Juin 1757. 437*

*les auroient répandus dans le Public, soient condamnés aux Galères à perpétuité, ou à tems, suivant l'exigence des cas.*

*IV. Les Ordonnances, Edits & Déclarations faits tant par Nous que par les Rois nos Prédécesseurs, sur le fait de l'Imprimerie & de la Librairie, seront exécutés. En conséquence, défendons à toutes personnes, de quelque état, qualité & condition qu'elles soient, à toutes Communautés, Maisons - Ecclésiastiques, ou Laïques, Séculières & Régulières, même aux personnes demeurant dans les lieux privilégiés, de souffrir en leurs Maisons, dans les Villes, ou dans les Campagnes, des Imprimeries privées & clandestines, soit avec presse, rouleaux ou autrement, sous quelque dénomination que ce soit.*

*V. Les Propriétaires ou principaux Locataires des Maisons mentionnées en l'article précédent, dans lesquelles lesdites Imprimeries privées & clandestines auront été trouvées, & qui ne les auront pas dénoncées à la Justice, seront condamnés ex six mille livres d'amende, & en cas de récidive, au double, sans que lesdites amendes puissent être modérées, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de nullité des Jugemens.*

*VI. Les mêmes condamnations d'amende auront lieu contre les Communautés, Maisons - Ecclésiastiques, ou Laïques, Séculières ou Régulières, chez lesquelles seront trouvées des Imprimeries privées & clandestines; & en outre, elles seront déclarées déchûes des droits & privilèges à elles accordés par nous & les Rois nos Prédécesseurs, &c.*

*Par une autre Ordonnance de Sa Majesté du 20. du même mois, elle accorde le pardon à tous Soldats qui ont déserté de ses troupes pour passer*

*Pardon !  
pour les déserteurs.*

passer en Pays étranger, jusqu'au 1. Fevrier 1757, à condition qu'ils prendront parti dans celles qui sont & seront ci-après en *Allemagne*, & non ailleurs, & qu'ils y serviront pendant tout le tems de la durée des troubles pour lesquels ces troupes y ont marché, jusqu'à ce que la paix étant faite, & que l'ordre pour la distribution des congés d'ancienneté étant rétabli, ils ayent reçu le leur.

III. Le remboursement des Charges dont les Conseillers des Enquêtes & des Requêtes du Parlement de *Paris* ont donné leur démission, étant une chose arrêtée, & dont la détermination est fixe, on a laissé à ces Conseillers le choix de recevoir ce remboursement en argent ou en billets de la quatrième Lotterie. Plusieurs d'entre-eux ont préféré des Billers,

IV. Tous les Généraux nommés pour commander à l'Armée de *Westphalie*, s'y trouvent actuellement. Les Princes qui vont y faire la campagne sont aussi partis. De nouveaux Corps se tiennent prêts à y passer outre ceux qu'on y a envoyés & qui font nombre d'environ cent mille hommes; & à la grosse & nombreuse artillerie qui y est descenduë, on ajoute de nouveaux trains qui partent à la continuë & descendent les fleuves & les rivières jusqu'au *Bas-Rhin*. Si un coup d'Etat concerté avec la Cour Impériale de *Vienne* n'étoit, dit-on, le but qu'on se propose dans ces forces, on auroit peine à croire que la *France* les employât uniquement à cause de sa Garantie du Traité de *Westphalie*. Mais c'est là un raisonnement.

V. Les travaux faits aux Ecluses & au Bassin de *Dunkerque*, sont tellement avancés, que l'on compte qu'il sera en état dans le mois de Juillet

let prochain de contenir nombre de Frégates qui y sont attendus. Tous les autres Ports du Royaume sont tenus dans le plus respectable état. On y bâtit sans cesse des Vaisseaux; on y répare ceux qui ont besoin d'être réparés; & l'on en voit partir souvent pour les diverses mers. Les côtes sont bien garnies; & rien n'y est négligé pour prévenir toute descente ennemie. Les Escadres parties pour l'*Amérique-Septentrionale*, & pour les *Indes Orientales*, continuent leur trajet, comme on l'a appris, avec toute sécurité. Il n'y a que celle de Mr. du Revest, Chef d'Escadre, partie de *Toulon*, composée de quatre Vaisseaux de guerre bien armés & bien approvisionnés, & dont la destination est pour l'*Amérique*, qui eut le 5. Avril dans les mers d'*Espagne* près de *Mallaga*, une rencontre de cinq Vaisseaux Anglois commandés par l'Amiral Saunders. Il eut à combattre ces derniers pendant près de trois heures, mais dont il a dérangé les mesures, par une manœuvre qu'il avoit faite pour prendre le dessus du vent, & diriger sa navigation; de manière que l'Amiral Anglois ne put l'empêcher de gagner le Détroit de *Gibraltar* qu'il a passé à la faveur de la nuit, a débouché le 7. dans l'*Océan*, & a depuis continué heureusement sa navigation. Ainsi l'Amiral Saunders s'est opposé infructueusement à cette traversée, qui n'a coûté que cinq ou six hommes aux équipages des deux Escadres. L'occasion de ce combat ne se feroit sûrement pas présentée, si les Vaisseaux de guerre François n'avoient été obligés de relâcher à *Mallaga* par un gros tems, d'où les Anglois avoient reçu avis à *Gibraltar* de la route que tenoit Mr. du Revest. A la hauteur du  
Cap

Cap de *Gatte* un Armateur du Roi a eu aussi un engagement avec une Frégate Angloise. Le Capitaine qui le commande, appelé Jean, alla d'abord à l'abordage, & comme il approchoit, l'Anglois lui lâcha sa bordée, tua 28 hommes de son équipage & en blessa 14, parmi lesquels il y eut 5 Officiers tués. Malgré cet échec, il voulut toujours aborder; mais le reste de son équipage refusa & voulut se rendre. Ceci déterminina le Capitaine de prendre une méche pour mettre le feu à la *Ste. Barbe*, & faire sauter le Bâtiment. L'Equipage se jeta pour lors sur lui, afin de l'en empêcher. Revenu de ce mouvement, on résolut de se sauver à la rame, & l'Armateur alla mouïller à *Mallaga*, où une partie de l'Equipage a été mis en prison.

Dans le nombre des nouvelles prises faites dans les diverses mers sur les Anglois, & au nombre de 31. depuis celles dont on a fait mention, on en compte cinq assez considérables, armées en guerre, & ayant ensemble 76 canons, 326 hommes d'équipage, & des armes & des munitions de guerre en tout genre. Les grands succès qu'ont ainsi les Armateurs François ont porté le Roi à donner un réglemeut pour faciliter le passage à l'étranger des marchandises de ces prises, & pour imposer sur celles qui se consomment en France, des droits qui, sans nuire à leur débit, empêcheront qu'elles ne portent préjudice aux marchandises ordinaires. Mais on eut le 24. Avril la nouvelle, que quatre Bâtimens partis des Ports du Royaume pour se rendre au *Canada*, où l'on continuë d'envoyer toujours des troupes & des munitions, avoient été pris par les Anglois, & conduits à *Plimouth*. Ces Bâtimens étoient chargés d'ar-

mes



mes & de munitions, & avoient à bord 300 recrûs.

Le 3. Mai une Escadre équipée à l'*Orient* & forte de 17 voiles aux ordres de Mr. d'Acché, Chef d'Escadre, a mis à la voile pour les *Grandes-Indes* où elle transporte 3000 hommes de troupe réglés. Celle de *Brest* commandée par le Comte du Bois de la Motte, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, & composée de neuf Vaisseaux & de cinq Frégates, partit le même jour pour *Louisbourg* & *Quebec*. Elle a à bord quatre à cinq mille hommes de troupes. Ainsi le Roi garnit de monde, ses Etablissmens dans les *Indes* & en *Amerique*; pour s'y maintenir & les faire constamment respecter de la Nation aigrie de voir maintenant la Française lui disputer l'Empire des Mers.

L'*Amerique* lui fournit un champ vaste. Elle s'y étend. A la vérité les troupes ne font encore que s'y observer de part & d'autre; mais celles du Roi se fortifient sans cesse dans les postes qu'elles occupent le long des rivières où elles se sont établies. Leurs coups de main sont les suivans.

Depuis la prise d'*Oswego*, les François ont remporté quelques avantages du côté de l'*Ohio*. Les Sauvages de leur parti ont contraint les Nations affectionnées aux Anglois d'abandonner les habitations qu'elles avoient dans les Vallées qui séparent le Chaîne des Montagnes appelée *Apalatches*. Ils ont aussi obligé les Virginiens de se retirer vers les bords de la Mer. Les Anglois avoient levé mille hommes équipés & armés comme ces Sauvages, pour les employer à faire des courses. Leur première expédition a été de brûler un gros Village. Les Sauvages n'ont pas tardé d'en prendre revanche. Ils les

ont pour suivis dans les Bois, & ont massacré tous ceux qu'ils ont pû atteindre, en les épargnant d'autant moins que leur ressentiment étoit plus excité contre ceux-ci, en voyant qu'ils avoient imité leur façon d'être équipés & armés. Ceux qui leur ont échappé ont couru risque de périr dans les déferts. Le Marquis de Montcalm, commandant des troupes Françoises, faisoit au mois de Janvier dernier ses préparatifs avec la plus grande activité, pour tâcher de rompre les mesures du Comte de Loudoun, qui commande les troupes Angloises, & qui paroît vouloir agir cette campagne sur un plan tout différent de celui de ses prédécesseurs.

V. Le Roi a fait, sur la fin d'Avril, une nombreuse promotion dans la Marine. Elle consiste en deux Lieutenans-Généraux, qui sont Mrs. du Perrier & le Comte du Guay; cinq Chefs d'Escadre, savoir, Mrs. de Courbon-Blenac, de Saint André du Verger, de Guesbriant de Budes, d'Aubigny, & de Bompar; 60 Capitaines de Vaisseaux, 75 Lieutenans, & 127 Enseignes.

VI. Les informations faites contre le Sr. Gaultier, dont il a été fait mention, ne sont pas encore en état d'être rapportées. Les Pairs furent assemblés le 23. Avril assez long-tems sur son affaire. Il a été jugé à un plus ample informé d'un an, pendant lequel il gardera la prison.

Le Roi, pour adoucir le sort de la Famille de Damiens, dont tout le procès & l'exécution sont marqués dans notre dernier Journal, a fait accorder au père, de même qu'à la femme & à la fille de ce misérable, des pensions dans les endroits qui leur sont indiqués pour leur bannisse-

bannissement. On publie que le *Quidam* désigné comme portant un habit brun assez usé &c. duquel le procès de Damiens fait mention, a été arrêté aux environs d'*Aix-la-Chapelle*. Si ce qu'on débite à ce sujet est véritable, on lui a trouvé des papiers parmi lesquels est un Brevet pour l'expectative d'une place de Colonel dans le service d'une Puissance étrangère; que déjà il a été conduit à *Paris*, & qu'il se nomme Rapin.

On imprime actuellement le procès de Damiens, qui sera rendu public, très-curieux; en 4 vol. in 12, & pour lequel on compte déjà au-delà de 3000 souscriptions à huit livres l'une.

VII. Le Roi a déjà tenu cinq fois Conseil des Sceaux. Sa Maj. a donné un Bénéfice de 12000 livres à l'Abbé de Machault, fils du Ministre d'Etat relegné; & l'Abbaye de Lessay de de 90000 livres, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Coutances, à l'Abbé de la Ville, un des Quarante de l'Académie Française, premier Commis des affaires étrangères, & ci-devant Ministre de Sa Maj. auprès des Etats-Généraux. L'Abbé de la Ville-Mirmont, son frère, & Vicaire-Général de l'Evêché d'Arras, a eu l'Abbaye de *Noaillé*, même Ordre, Diocèse de Poitiers. Ces marques de la bienveillance du Roi sont une preuve sensible de la satisfaction qu'a Sa Maj. du zèle & des services de l'Abbé de la Ville.

La grossesse de Madame la Dauphine a été déclarée à la Cour.

Le Général-Major de Fontenay, Envoyé Extraordinaire du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, eut le 3. Mai sa première audience du Roi.

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, en ESPAGNE, & en PORTUGAL depuis le mois dernier.*

**I**TALIE. GENES. Voici ce qui a donné occasion à l'Ordonnance du Roi d'Espagne rapportée à la dernière page de notre dernier Journal. Ce Monarque a fait demander à la République, de permettre dans un de ses Ports, le débarquement d'un Corps de troupes Espagnoles, & de lui accorder le passage par son territoire, pour se rendre dans le Duché de Parme & dans le Royaume Sicile, en déclarant que la destination de ce Corps étoit de rendre completes les troupes de la même Nation qui y sont en quartiers. La République n'a pas jugé que la neutralité dont elle fait profession lui permit de déferer à cette demande. Elle s'en est donc exécutée de la manière la plus propre à tempérer le desagrément d'un refus. Elle a jugé convenable en même-tems de veiller, avec beaucoup d'attention, sur tous les Bâtimens qui arrivent d'Espagne à Genes, & de prendre différentes mesures pour sa sûreté, en renforçant les garnisons de ses Places maritimes, & en faisant réparer ou augmenter les ouvrages dont elles sont fortifiées. Quoique toutes ces précautions ne parussent point excéder les bornes de celles qu'un Etat neutre pouvoit mettre en usage, la République n'a pas laissé de déplaire en cela au Roi Catholique, puisqu'il

a défendu, comme on l'a marqué, l'entrée dans ses Etats, des marchandises du produit des Fabriques Genoises; ce qui cause déjà du dérangement dans le commerce, & influë sur les retours des marchandises que l'on est accoutumé de tirer d'*Espagne*. Cependant les défenses émanées sont mitigées pour une partie, S. M. Cath. ayant permis que les marchandises des Genoises qui étoient déjà arrivées dans les Ports Espagnols, ou qui étoient parties avant la publication de ces défenses, fussent vendues dans le Royaume. Le Sénat embarrassé dans cette conjoncture, & de ce que le Consul d'*Espagne* s'est retiré de *Genes*, s'employe auprès des Princes qui peuvent avoir quelque ascendant sur l'esprit de Sa Maj., Cath. pour la faire revenir de son mécontentement. La protection des Cours de *Versailles* & de *Turin* sont réclamées à cet effet.

Toute l'*Italie* jouissant d'une tranquillité pleine, n'offre rien de remarquable pour l'Etranger. En *Corse*, les affaires demeurent en l'état où nous les avons laissées il y a deux mois. Le Marquis de Castries qui commande les troupes Françoises qui y ont passé, continuë à se faire aimer & respecter des peuples de cette Isle, même des mécontents, par les manières aisées dont il use pour faire rentrer petit-à-petit toutes choses dans la subordination qui est dûë à la République de *Genes*.

De *Rome* toutes les Lettres portent que le Saint Père ne promet plus long tems de vie, vû que Sa Sainteté a une alternative continuelle de bons & de mauvais jours, & qu'elle paroïssoit même à l'extrémité le jour de Pâques; que cependant elle étoit encore revenue à elle

depuis ce jour, & se portoit de nouveau passablement bien.

N'ayant rien marqué de l'*Italie* depuis quelque-tems, on n'a pas annoncé par conséquent, un accident arrivé à *Naples*, à l'Eglise de *Notre-Dame de l'Annonciade*, l'une des plus riches de cette Capitale par les rentes dont elle est dotée & par la magnificence de ses ornemens, parmi lesquels il y avoit des peintures de très-grand prix. Cette Eglise a été réduite en cendres la nuit du 24 au 25 Janvier dernier, sans qu'aucun secours eut pû arrêter le progrès de l'embrasement, arrivé, comme on le présume, par un cierge allumé qui renversa & mit le feu pendant la nuit à un échaffaudage que l'on avoit préparé pour le service funèbre d'un Ecclésiastique décédé, qui devoit se faire avec quelque solennité. Ce qu'on put faire fut de s'empreser à secourir les Religieuses. Celles-ci, averties par la fumée qui remplissoit leur maison, du danger qu'elles couroient d'y être brûlées se sauverent dans la plus grande confusion. Les malades que contenoit l'Hôpital du Monastère, saisis d'une frayeur qui leur prêtoit des forces naturelles, se sauverent du mieux qu'il leur fut possible. Ce ne fut que vers la pointe du jour qu'on parvint à réunir & à ramener ces personnes désolées. L'Eglise brula entièrement.

E S P A G N E.

LE sistème de cette Cour paroît être invariablement le même qu'il étoit il y a plus d'un an. Il est établi sur la conservation de la paix en *Italie*, & sur l'entretien constant de forces de terre & de mer en suffisance pour faire respecter de tous les côtés la puissance & les droits de la Monarchie. Aussi, peut-on assurer que la  
 Marine

Marine Espagnole est de nos jours dans un très-bel état, & nombreuse par les Vaisseaux qu'on a construits depuis quelques années. Selon les derniers ordres du Roi envoyés à *Cadix*, on y équipe actuellement douze Vaisseaux de Ligne, sur la destination desquels personne ne peut encore rien pénétrer.

Le Marquis d'Aubeterre, nommé Ambassadeur du Roi de France auprès de cette Cour, arriva à *Madrid* le 14. Avril. Il eut dès le lendemain l'honneur de rendre ses respects au Roi & à la Reine, dans une audience particulière. L'Abbé Frischman, lequel a été chargé des affaires de France pendant l'espace de 18 mois qui se sont écoulés depuis le départ du Duc de Duras, dernier Ambassadeur de France, retourne à *Paris*.

P O R T U G A L.

LA cruë d'eau dont nous avons dit un mot sur la fin de notre dernier Journal, & qui est arrivée à *Lisbonne*, n'a point eu d'effet suivi. L'ouverture d'où l'on avoit apperçu de la fumée s'est ensuite refermée. Les eaux de la mer, après avoir couvert pendant deux jours un terrain assez étendu, se sont retirées, & la frayeur a par conséquent diminué. Mais des secousses de tremblement de terre qui arrivent encore, quoique légères dans *Lisbonne*, ne peuvent la dissiper entièrement & font toujours craindre que les restes de cette Ville infortunée ne croulent à la fin. Aussi, n'est-il plus question de la rebâtir; l'Arseal seul y sera reconstruit sur l'emplacement de l'ancien: & quant au Palais, on en élèvera un nouveau dans une place plus éloignée de la Rivière que n'étoit celui

celui qui a été renversé avec la Ville le premier Novembre 1755. On va aussi bâtir des maisons de correction, tant pour hommes que pour femmes. Ces Bâtimens sont renfermés dans le plan de la reconstruction de l' Arsenal, qui couvrera deux millions de cruzades.

Le Marquis de Marialva s'est retiré de la Cour. Il a pris sa démission, & l'a fait sur ce qu'il n'a pû porter les Ministres à prévenir une étendue de droits & de prérogatives, trop grande, selon lui, qui a été accordée nouvellement aux Inspecteurs. Il a cru, par cette étendue, son honneur trop lésé. Ce Marquis, étoit premier Mestre de Camp Général, Gouverneur de *Lisbonne* & de la Province, Grand Ecuyer & Chambellan du Roi. Par une suite de sa retraite, le Marquis Don Pierre, son fils aîné, s'est excusé de faire sa semaine de Chambellan du Roi, & Don Rodrigue, son second fils, a donné sa démission de Capitaine Général d'*Algarves*.

La Cour a fait marcher quelques Régimens à *Oporto*, pour réprimer un soulèvement des habitans contre la Compagnie établie dans la même Ville, & à laquelle étoit affermé le débit des vins du crû de ce territoire. Les habitans d'*Oporto* & ceux de la campagne des environs, agissans de concert, se sont révoltés, & ont obligé les Magistrats de leur promettre que ce monopole seroit aboli.

*Oporto* est renommé par ses vins, dont le débit contribuoit au soutien de ses habitans, au lieu que le monopole accordé à cette Compagnie avoit excité leurs plaintes, en les privant de l'occasion de vendre leurs vins avec le même avantage qu'ils faisoient auparavant. La

diffé-



différence ne pouvoit en effet qu'être sensible pour eux, puisqu'outre le prix auquel ils étoient accoutumés de les vendre, ils en recevoient le paiement comptant des Anglois & des autres étrangers qui les achetoient d'eux directement.

#### ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, depuis le mois dernier.*

**A**NGLETERRE. L'agitation est grande dans ce Royaume. Le Ministère, le Parlement, le peuple en prennent, à cause de la situation des affaires du dedans & du dehors, qui ne répond nullement à ce qui a été mis en œuvre jusqu'à présent pour lui donner une face plus favorable aux intérêts de la Couronne & de la Nation. Il se forme des intrigues pour remettre Mrs. Pitt & Legge dans les Emplois dont ils sont démis. Toutes les Villes des trois Royaumes, à l'exemple de *Londres* & de *Bristol*, leur donnent le tribut d'affection qu'ils ont reçu de ces deux Villes, qui regardent leur honneur intéressé à reconnoître les services rendus à la Nation par les principes invariables que ces deux Ministres ont montrés pour restreindre l'autorité des personnes en place, pour faire adopter des vûes d'économie plus justes dans la dispensation des revenus de l'Etat, pour rendre l'intérêt de la Grande-Bretagne indépendant des causes étrangères, & pour procurer une recherche exacte & impartiale des causes d'où on a procédé

procédé les desavantages que la Nation a soufferts en *Amérique* & dans la *Méditerranée*. Ce dernier article a été conséquemment à l'examen des deux Chambres du Parlement encore actuellement assemblé, & il a résulté de cet examen ce qu'on pouvoit en attendre; savoir, qu'il n'avoit pas été possible de prendre d'autres arrangemens que ceux que l'on a suivis pour l'envoi de l'Escadre sous les ordres de l'Amiral Byng, & pour les forces de terre qu'elle avoit à bord; & qu'ainsi, les mesures du Gouvernement à cet égard étoient à l'abri de censure.

Si l'on s'appaise de ce résultat, on ne se tranquillise pas ( dans le tems de décadence du commerce où l'on est, & des pertes qu'on souffre sur mer, en *Amérique* & aux *Indes* ) sur la nécessité de trouver les fonds réquis pour neuf millions de livres sterlings qu'exigent les dépenses de l'année présente. Mais pour les trouver ces neuf millions il n'y a qu'à faire usage des idées d'un bon Patriote sur quelques nouvelles taxes à imposer encore avec celles dont nous avons fait un détail le mois passé. Son plan suffira à tout, étant bien exécuté. L'amour du bien public, des vûes impartiales & des principes de desintéressement sont ce qui l'y a animé. Or, voici ce plan. Il ne veut point que l'on touche aux nécessités de la vie, ni à ce qui fait le fonds de la subsistance du peuple. Il a raison. Il y a depuis plus de sept mois des émotions populaires dans tout le Royaume, occasionnées par la cherté & la rareté des grains, qui portent jusqu'au pillage fréquemment dans les Villes & à la campagne, sans que le Gouvernement puisse jusqu'ici apporter d'autre remède à cette extrémité, qu'en donnant pro-

messe,

messe, qu'il arrivera bientôt de cette dentée indispensable à la vie, des Ports de *Cadix*, de *Seville* & de *Naples*, où en effet des achats considérables en ont été faits : Il faut courir cependant les risques de la mer pour les avoir, Mais poursuivons. Ce bon Patriote range sous huit classes les moyens qui lui paroissent praticables pour subvenir aux dépenses publiques. Il propose I., d'augmenter la taxe sur les terres, proportionnément à leur amélioration, & à ce qu'elles rapportent de plus que par le passé; ce qui étant exactement compassé procureroit l'addition d'un million de liv. sterl. au produit de cette taxe. II. L'établissement d'une taxe sur les maisons, proportionnée au produit des loyers, & qui étant répartie avec équité, produiroit un million & demi de liv. sterl. III. Une taxe de 5 liv. sterl. sur chaque domestique de livrée, dont le nombre montant bien à 250 mille dans la *Grande-Bretagne*, rapporteroit au moins un million de liv. sterl. L'Auteur a prévu l'objection qu'on lui feroit, que beaucoup de personnes, pour ne pas payer la taxe, congédieroient une partie de leurs domestiques; mais il y envisage une ressource utile, par la nécessité où la plupart de ces domestiques congédiés se trouveroient alors de prendre parti sur mer, ou dans les troupes. IV. Une taxe sur les chevaux de selle que les particuliers entretiennent par luxe, ou pour leur plaisir; ce qui rapporteroit encore près de 80 mille liv. sterl. attendu que chaque personne qui a le moyen d'entretenir un cheval de selle, est en état par conséquent de payer la taxe. V. Une taxe sur les divertissemens publics, comme Operas, Comédies, Mascarades, Concerts publics de *Vauxhall*,

de *Renelagh* &c. laquelle étant prise sur l'augmentation du prix des billets & des places, produiroit de même une bonne somme. VI. Une taxe sur les Tavernes, les Maisons de Baigneurs & les Cabarets où l'on vend les vins de France. L'Auteur a prévu encore l'objection qu'on lui feroit, que dès-lors ces sortes de réduits cesseroient d'être aussi fréquentés. Il en félicite d'avance la Nation, parce que ce seront autant moins de séminaires de débauche, où la jeunesse & les gens oisifs vont perdre leur argent & corrompre leurs mœurs : Mais il appuie sur l'augmentation de cette taxe à l'égard des Cabarets à vin, lesquels, par un abus commis dans la répartition des taxes, payent les mêmes droits que les Cabarets à bière, pour jouir de la permission de faire un débit qui leur est cependant beaucoup plus lucratif. VII. Une taxe sur les pierreries & les bijoux des Dames, laquelle donneroit occasion au beau sexe de rendre sa parure même utile au bien public. Un don gratuit, proportionné aux fortunes & aux facultés des particuliers, & où chacun d'eux, consultant son zèle, sa conscience & ce qu'il doit à la Patrie, y sacrifieroit généreusement une partie de son superflu, à l'imitation de ce qui s'est fait, il y a quelques années, dans un Etat voisin, où l'on a vu l'exemple le plus mémorable de ce qu'une Nation peut faire lorsque sa libéralité est excitée par un motif purement volontaire, & par l'effet de la confiance du sujet dans le Souverain.

Peut-être que le Gouvernement n'a pas jeté loin de lui quelques-unes de ces propositions. Quoiqu'il en soit, on parle de nouveaux arrangements à prendre, au moyen desquels on espère de

de pourvoir aux dépenses publiques par des voyes plus promptes & d'un succès plus assuré que n'a été l'établissement de la dernière Tontine & de la Lotterie qui y a succédé, & qui n'ont guères produit ce qu'on en attendoit. Les Livres de cette Tontine ayant été fermés le 14. Avril, l'on trouva qu'au lieu de deux millions & demi de livres sterlings qu'elle devoit rapporter, il n'avoit été souscrit que pour la somme de 313100 livres sterl. L'empressement à prendre intérêt dans la Lotterie, n'a pas aussi répondu à l'espérance qu'on en avoit. Au lieu d'un million de livres sterlings que devoit produire la mise de cette Lotterie, la quantité de Billets qui ont été levés jusqu'au même jour 14. Avril n'a monté qu'à la somme de 13000 liv. sterl. C'est donc sur un nouvel emprunt qu'on se rabat. Le Gouvernement a résolu de le faire de deux millions cent quatrevingts-six mille neuf cens livres sterlings, par des annuités à trois pour cent d'intérêt, assignées sur les fonds accordés par le Parlement dans cette séance, avec deux livres sterlings deux shelings six sols de bénéfice pour chaque souscrivant, en engageant le fonds d'amortissement pour sûreté de cet emprunt, & pour celui d'une somme ultérieure de cinq cens mille livres sterlings qu'il a été résolu de lever de la même manière.

Voilà les moyens cherchés pour continuer la guerre onéreuse que la Nation s'est attirée. L'érection d'une Milice nationale a aussi été jugée nécessaire dans ce tems, vû les envois successifs qu'on est contraint de faire des troupes Angloises dans l'*Amérique*. Cet article a rencontré des difficultés qui sont présentement levées. Néanmoins, pour rendre cet arrangement plus

plus facile, on s'est résolu de réduire ce Corps de Milice à la moitié du nombre auquel il avoit d'abord été fixé. Ainsi, au lieu de 70000 hommes dont il devoit être, le Parlement a jugé qu'il suffiroit de le fixer à 35000, afin que la répartition pût s'en faire avec plus d'égalité, & d'une manière qui ne nuisit point aux différentes vocations des habitans dont cette Milice sera composée.

II. Ce fut le 28. Avril que les troupes Hessoises s'embarquerent à *Chatam* pour retourner en *Allemagne*. Il n'y a plus ainsi aucunes de ces troupes Allemandes dans le Royaume, que le Gouvernement étoit parvenu à y faire arriver & à les entretenir aux dépens de la Nation, sans nécessité. Il faut cependant leur donner encore l'entretien pendant l'année courante, soit dans leur Pays, soit à l'Armée d'Observation. 142365 livres sterlings sont accordées à cet effet par la Chambre des Communes, outre une somme de 100248 mêmes livres tant pour le Subside au Landgraviat de Hesse-Cassel, que pour les recrüs & les chevaux de remonte de ce Corps de troupes. Ce qu'ont coûté les Hannonviens, nous l'avons marqué en son tems.

III. Les Escadres en station dans les diverses mers, ne font plus que peu de prises sur les François. Mais ce peu est considérable par la nature des chargemens. On le voit par ceux des Vaisseaux du Roi répartis sur les côtes d'*Irlande*, & les Armateurs de ce Pays-là, ainsi que par ceux de *Bristol*, qui ont enlevé dans les premiers jours de Mai, sept Bâtimens François chargés de troupes, de provisions & de munitions de guerre, faisant partie de 18 qui étoient sortis de *Bourdeaux* pour se rendre à *Loisbourg* & à *Quebec*.

Quebec. Avec ces 7 Bâtimens, on compte que depuis le commencement de la présente guerre, on a enlevé aux François 78 de leurs Armateurs, sans les Bâtimens marchands.

IV. Comme les François font cette année un plan d'opérations maritimes très-étendu; plan, comme on l'apprend, qui n'embrasse pas moins que la conquête de la *Jamaïque* & des Isles de *Jersey* & de *Guernsey*, sans parler d'une descente dans la *Nouvelle-Angleterre*, ou la *Nouvelle-Yorck*, les Conseils sont très-fréquens à la Cour, le Ministère est très-occupé, & l'Amirauté ne l'est pas moins, pour déconcerter, par un plan opposé, celui de la France. On pense l'avoir trouvé & réglé de façon, que les projets de cette Couronne ne pourront s'exécuter qu'avec toute difficulté. Cinq Camps entrent dans ce plan: Ils vont se former en cinq endroits du Royaume. L'Amiral Smith continuera à commander l'Escadre d'Observation stationnée aux *Dunes*; on prépare à *Portsmouth* & à *Plymouth* des Vaisseaux de guerre pour en former deux Escadres & ces deux articles font partie du même plan. Ce qui le consomme, c'est l'envoi en *Amérique* de plus de forces que jamais. L'Amiral *Holbourne* s'y rend actuellement avec une Escadre des plus fortes; elle est de dix Vaisseaux de Ligne. Il a fait voile le 7 Mai de *Cork* en *Irlande* par un vent favorable avec 55 Bâtimens de transport qui ont des troupes à bord outre les deux Bataillons de Montagnards Ecois levés depuis quelque-tems. Le 10. cet Amiral fut déjà aperçu au-delà du Cap *Clear*, faisant voile en diligence vers l'*Amérique*, d'où le Vaisseau de guerre le *Biddesford* est revenu à *Portsmouth* avec dix Navires marchands sous son convoi.

La Cour a eu par ce Vaisseau le fâcheux avis, que le Vaisseau de *Greenwich* de 50 canons, qui étoit employé à escorter les Navires marchands Anglois au passage du *Vent*, a été pris par l'Escadre Françoisise de Mr. de Beaufremont; que cette Escadre, composée de quatre Vaisseaux de ligne & de trois Frégates, tenoit bloqué le Port de *Port-Royal* à la *Jamaïque*, où il n'y avoit que deux Vaisseaux de guerre Anglois, & d'ailleurs pas plus que deux autres Vaisseaux de la Nation & trois Frégates sur cette répartition. Sur cet avis, l'on a expédié une Chaloupe de guerre au Comte de Loudoun avec de nouvelles instructions sur ses opérations futures, & l'avertir que l'Amiral Holbourne se rendoit en *Amérique* avec une forte Escadre & des troupes; que de plus, l'Amiral Broderick y alloit aussi avec quatre Vaisseaux armés en guerre.

V. Il n'y avoit encore le 14. Mai, rien de décidé par rapport au remplacement des Charges dans le Ministère, même nulle apparence que cette affaire, dérangée par la démission de Mr. Pitt, seroit réglée avant la séparation du Parlement. On ne parle plus du Vaisseau le *Penthièvre*.

---

Les Provinces-Unies des *Pays-Bas*, & les autres de la Domination Autrichienne & Françoisise ne donnent rien d'intéressant à marquer, si ce n'est qu'il continuë encore de passer par *Bruxelles*, par *Luxembourg* & autres Villes, des troupes Françoisises allant joindre leur Armée sur le *Bas-Rhin*. Les Officiers Généraux de cette Armée ont passé en grande partie par *Bruxelles* pour s'y rendre. Le 15. Mai le Comte de la Marche,



*des Princes &c. Juin 1757. 457*

Marche, fils unique du Prince de Conti, & le lendemain le Prince de Condé y passerent *incognito*. Le Comte de Cobenzl, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice-Reine, alla chaque jour au-devant de ces Princes jusqu'au Château de *Loth*, où il leur donna de magnifiques dîners. Le Duc d'Orleans y passa de même le 18. *incognito*.

On a reçu à *Bruxelles* des détails de la Bataille qui s'est donnée le 6. près de *Prague*, & de quelques suites qu'elle a eues, dont une est que le Duc Charles de Lorraine a fait entrer dans cette Capitale de la *Bohème* une partie de l'Armée qui a combattu; que Son Altesse Royale s'y tient, ainsi que le Duc d'Ahrenberg, le Duc d'Urfel, le Prince de Ligne, le Marquis de Deynse, & que plusieurs autres Seigneurs, qui ont du Commandement à l'Armée Impériale de *Bohème*, y sont également, de même que les Princes Royaux de Pologne & Electoraux de Saxe, Xavier & Charles.

---

N O R D.

Cette partie de l'Europe, stérile en nouvelles, ne présente de la Cour de *Petersbourg*, que l'accession en forme de l'Impératrice de Russie au Traité de *Versailles* du 1. Mai 1756, conclu entre l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohème & le Roi de France.

Quant à l'Armée Russe auxiliaire de l'Impératrice-Reine, & du Roi de Pologne Electeur de Saxe, on la dit pour le coup en pleine marche, & qu'il y a des troupes légères des avantgardes qui s'en sont montrées dès la fin d'Avril, sur les confins de la *Lithuanie*; d'où le Corps de troupes que le Roi de Prusse a laissé

Gg dans

dans son Pays aux ordres du Général *Lehwald* ; a pris le parti d'entrer dans ce Grand Duché, & d'en occuper les avenues, afin d'observer les mouvemens & la marche des Russiens.

Il n'y a rien de remarquable à rapporter de la Cour *Dannemarck*, ni de celle de *Suède*. Un Ministre envoyé par la Régence de *Tripoli* vient à l'une & à l'autre y apporter des assurances de paix & d'amitié du Bey, & recevoir celles qui lui seront données en retour, ainsi - que les présens dont elles seront accompagnées.

A *Varsovie* le Roi de Pologne a reçu l'agréable nouvelle de l'arrivée dans ce Royaume du Régiment du Prince Frédéric-Auguste, par un Exprès dépêché de *Meseritz*, & qui a apporté la Lettre d'un Bas-Officier de ce Régiment, laquelle contient ce que nous avons déjà marqué en gros de la défection de ce Corps du service forcé des Prussiens, mais dont les particularités sont ; « Que ce Régiment, composé

» de 800 hommes, après avoir été mis sur le

» pied Prussien, avoit eu ses premiers quartiers

» à *Luben* & à *Guben* : Qu'ayant depuis été com-

» mandé pour se rendre à *Berlin*, il s'étoit mis

» en marche à cet effet : que non-seulement

» on avoit eu soin de désarmer les soldats ;

» mais qu'on les avoit fait marcher par deux

» routes différentes : que le bonheur les ayant

» favorisés au point de leur faire rencontrer les

» Chariots qui étoient chargés des armes, ils

» n'avoient consulté que leur courage ; qu'ils

» étoient tombés, avec beaucoup de résolu-

» tion sur ces Chariots, & s'étoient emparés

» des armes & des munitions dont ils étoient

» chargés ; que se trouvant par-là en situation

» de marquer de la résistance, ils s'étoient sou-

45 straits à l'autorité de leurs Officiers, & avoient  
23 pris la route de *Pologne*; qu'ils n'étoient par-  
23 venus sur la frontière, qu'après des escar-  
23 mouches réitérées avec le détachement Prus-  
23 sien qui les poursuivoit, & dont ils avoient  
23 tué ou blessé nombre de soldats, ainsi que  
23 divers Chasseurs & Fusiliers de montagne qui  
23 s'étoient joints à ceux-ci. »

L'évasion de ce Corps a été dirigée & conduite par un Sergent nommé Richter, qui s'étant déjà assuré des dispositions où se trouvoient les soldats, leur proposa de ne pas balancer à profiter de l'occasion favorable qui se présenteoit de secouer le joug du service où ils étoient engagés. Il leur donna le signal en criant *Vive la Saxe*, & tous d'un commun accord le seconderent, en menaçant de faire main basse sur les Prussiens. L'action de ce Bas Officier étant trop belle pour ne pas mériter une récompense éclatante, Sa Maj. l'a avancé au grade de Capitaine. Le lendemain de l'arrivée de cet Exprès, il en arriva un second par lequel on apprit, qu'un Bataillon du Régiment qui portoit ci-devant le nom du Prince Xavier, avoit déserté pareillement du service de Prusse, en profitant de l'occasion qu'il avoit trouvée de se sauver de *Crossen*, où il étoit en garnison; qu'il avoit été vivement poursuivi par les Prussiens; mais que dans la nécessité de se faire jour pour gagner la frontière, les Soldats de ce Bataillon avoient fait une si vigoureuse décharge, qu'un Officier Prussien, quelques soldats & une cinquantaine de paylans avoient été tués sur la place.

Nous n'avons depuis deux mois aucune  
*Naissance* fort illustre à marquer; ni de

*Mariages* que celui du Duc de Richmond, qui épousa le 2. Avril à *Londres*, Mlle Marie Bruce, sœur du Comte d'Aylesbury; & celui du Comte de Rohan-Chabot, qui a épousé à *Paris* Mlle de la Rochefoucauld d'Anville, fille aînée du feu Duc de ce nom.

*Morts.* Nous avons omis dans les dernières listes des Morts données dans nos Journaux, celle de Messire Charles-François Baron de Malvoisin, Chevalier Seigneur d'Aboncourt, Hamerville, Champigneulle & autres Lieux, qui mourut à *Nancy* le 17. Décembre dernier, dans la 75 année de son âge. Il réunissoit à une naissance illustre les qualités les plus éminentes de la Magistrature. Il avoit été Conseiller d'Etat sous le Regne de feu S. A. R. de Lorraine le Duc Leopold, & en 1718. il fut envoyé à *Rome* par ce Prince, à la satisfaction duquel il a exécuté près du St. Siège une commission importante.

La Baronne de Korff, épouse du Baron de ce nom, Chambellan de l'Impératrice de Russie, mourut à *Petersbourg* le 28. Fevrier, après une longue maladie. Cette Dame, née Comtesse Scafronska, étoit nièce maternelle de Sa Maj. Imp. Czarienne, Dame du Palais, & sœur de la Comtesse de Woronzoff, épouse du Vice-Chancelier de *Russie*.

Le Prince de Chalais, Grand d'Espagne, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, est mort à *Chalais* en *Perigord*, âgé de 80 ans. Il avoit été Gouverneur & Grand-Bailly du *Berry*. Le Roi Très-Christien lui permit, il y a quelques années, de se démettre de ses titres en faveur du Comte de Perigord, son gendre.

La Princesse Sophie-Christine-Louise fille aînée

*des Princes &c.* Juin 1757. 461  
ainée du Duc Frédéric-Charles de Holstein-Ploen, & ci-devant Doyenne de la Noble Abbaye de *Quedlinbourg*, est morte à *Ploen* le 18. Mars.

Messire Henri Bowes Howard, Comte de Suffolk & de Berkshire, Vicomte d'Andover &c. mourut à *Bath* le 21. dans la 66 année de son âge. Le Comte de Suffolk, son petit-fils, succède à ses titres & à ses biens.

Mr. Thomas Blackwell, principal du Collège-Marechal à *Aberdeen*, & Professeur en Langue-Grecque dans le même Collège, est mort à *Edimbourg*, n'ayant que 56 ans. Il est regretté pour ses talens littéraires, dont il avoit donné des preuves par ses recherches sur la Vie & les Ouvrages d'Homere & de plusieurs autres Auteurs de l'Antiquité.

Le Marquis de Villegagnon, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi de *France*, est mort à *Paris* le 16, âgé de 26 ans.

Nicolas Lercari, de *Genes*, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine du Titre de *Sr. Pierre aux Liens*, Créature du Pape Benoît XIII. de la promotion du 9. Décembre 1726. mourut à *Rome* le 20. âgé de 82 ans. Il avoit été Secrétaire d'État sous Benoît XIII.

Le 28. mourut à *Breslau* le Felt-Maréchal Baron de Bodenbroek, Gouverneur de cette Ville, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir, âgé de 85 ans. Il s'étoit acquis beaucoup de réputation par sa bravoure & par sa capacité dans l'art militaire.

Messire Leonor de Goyon de Marignon, Evêque de *Contances*, & Abbé de l'Abbaye de

Leffay, Ordre, Ordre de St. Benoît, est mort le 3. Avril en son Palais Episcopal, âgé de 80 ans.

Le 6. la mort enleva à *Versailles*, Mr. Perrier de Salvart, Commandeur de l'Ordre de St. Louis & Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi Très-Christien, dans sa 76 année. Il a commandé dans plusieurs des dernières expéditions, & il étoit venu à la Cour recevoir de nouveaux ordres, lorsqu'il est tombé malade de la maladie qui l'a enlevé.

Don Jean-François Guillen, Archevêque de *Burgos en Espagne*, mourut en son Archevêché le 7. âgé de 71 ans.

Le Marquis Charles de Ginori, Gouverneur de *Livourne*, & Conseiller Intime Actuel de Leurs Maj. Imp. est mort d'une attaque d'apoplexie.

Frederic Jérôme de Roye de la Rochefoucauld, Cardinal Prêtre de la Ste. Eglise Romaine du Titre de *Ste. Agnes hors les murs*, Créature du Pape regnant de la promotion du 10. Avril 1747, Archevêque de *Bourges*, Grand Aumônier de *France*, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Abbé Général de *Cluny*, Abbé d'*Aisnay*, de *Beaulieu* & de *Saint Vaudrille*, Tenant la Feuille des Bénéfices &c. mourut le 28. à *Paris* après cinq jours de maladie; n'ayant que 57 ans. La Cour & le public donnent de grands regrets à la perte de ce grand Prélat.

Mr. de Massauve, Brigadier des Armées de *France*, & Commandant de *Strasbourg*, y est mort âgé de 79 ans. C'étoit un Officier d'une valeur reconnuë, & très-charitable envers les pauvres.

Le 30. mourut à *Copenhague*, Mr. de Coeymans, Envoyé Extraordinaire des Etats-Géné-

*des Princes &c.* Juin 1757. 463

raux auprès du Roi de *Dannemarc*, après une longue maladie, & âgé de 67 ans.

Le Chevalier de Mailli, de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, ci-devant Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons, est mort à *Paris*, le 6. Mai, âgé de 55 ans.

Le même jour mourut à *Londres* le Vice-Amiral Stewart; & le 31. le Général-Major Herbert, Gentilhomme de la Chambre de Sa Maj. Britannique, Colonel du second Régiment des Gardes Dragons, & Membre du Parlement pour *Wilton* dans le Comté de *Wiles*. Il étoit frère du feu Comte de Pembrok.

Le Duc de Grafron, Grand Chambellan de la Maison du Roi de la Grande-Bretagne; Membre du Conseil Privé de ce Prince & Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, mourut à *Londres* le 6. Le Comte d'Euston, son petit-fils, succède à ses biens & à ses titres.

Le même jour fut tué à la Bataille qui s'est donnée près de *Prague*, le Felt-Maréchal Comte de Schwerin, commandant un Corps de l'Armée Prussienne qui est actuellement en *Baheme*. Ce Général, l'un des grands Capitaines de ce siècle, reçut son coup mortel après avoir fait des coups de son expérience consommée dans l'art de la guerre, & des prodiges de valeur. Le Roi de Prusse, toute sa Cour, la *Prusse* & le *Brandebourg* le regrettent infiniment & avec sujet.

D'autres Généraux ont été tués dans la même Bataille. On en donnera les noms, dans les relations.

Ferdinand Prince de Ligne & du St. Empire, Felt-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine, Colonel du Régiment de Dragons Wal-lons

lons de son nom &c. mourut le 9. à *Bruxelles* ; dans la 70me année de son âge.

Mr. de Grævenitz, Lieutenant - Général d'Infanterie au service de Prusse, ci - devant Gouverneur de la Ville & Forteresse de *Custrin*, y est mort, dans la 80 année de son âge.

Le Général - Major de Knobloch, au même service, Chef d'un Régiment d'Infanterie, a payé le même tribut à *Chemnitz* en *Saxe*, âgé de 64 ans.

Le Comte de Mahoni, Général de la Cavalerie du Roi des Deux - Siciles, est mort à *Naples*.

Le 13. mourut à *Paris* Philippe - Joseph - Eusebe Comte de Froberg & du St. Empire, Général de Cavalerie, & Colonel des Cuirassiers au service de l'Electeur de Baviere.

La mère du feu Comte de St. Severin d'Aragon est morte à *Parme* âgée de 90 ans.

L'Infante Duchesse de Parme a fait une fausse couche, dont néanmoins il n'est suivi aucun fâcheux accident pour cette Princesse.

*Bataille  
près de  
Prague.*

A la fin de ce Journal j'avois menagé une place pour donner à mes Lecteurs une relation circonstanciée & positive de la Bataille du 6. Mai près de *Prague*. Mais au moment qu'il passe de mes mains à celles de l'Imprimeur pour paroître, comme toujours, le premier jour des mois, je ne puis les satisfaire qu'en partie sur cet article, par le recueil d'un détail tiré de différens rapports, en attendant que l'on soit en état de leur en montrer un plus juste  
un



un autre mois, si celui-ci a des défauts. Les mouvemens qui ont précédé l'action sont les suivans.

La grande Armée Impériale, qui n'avoit pas encore été rassemblée, & qui, par cette raison, s'étoit retirée, comme on l'a marqué, au-delà de la *Moldau*, à *Nusle*, campoit le 2. Mai, sa gauche appuyée aux hauteurs des environs de *Prague*, en étendant sa droite vers *Brandeifs*. Ce jour-là, le Corps qui étoit à *Brandeifs* sous les ordres du Comte de *Königsegg*, s'est rejoint à l'Armée. L'avant-garde de celle des Prussiens, commandée par le Roi en personne, parut dès le matin sur le *Weissenberg*, ou Montagne-Blanche, à portée de *Prague*, où il y avoit pour lors apparence qu'elle seroit suivie de toute leur Armée; ce qui est arrivé. Elle est venuë camper partie sur cette Montagne & partie dans la plaine qui en est à portée, de façon qu'elle avoit sa gauche à la *Moldau* & sa droite approchant de *Prague*. Elle passoit les 5000 combattans. L'Armée de l'Impératrice-Reine, se renforçoit le 2, le 3. & le 4 à *Nusle*, par l'arrivée successive de plusieurs Régimens. Des escarmouches avec les Prussiens accompagnoient leurs marches. Le Corps de Mr. de *Serbelloni* étoit pour lors encore fort éloigné de cette Armée.

Le Roi de Prusse fit jeter le même jour (4) des ponts du côté de *Rostow* & de *Podhaba* pour passer la *Moldau* & se faire joindre par l'Armée du Maréchal de *Schwerin* du côté de *Winocz*, dans le dessein d'attaquer les Autrichiens par leur droite, ou de les couper de leurs magazins de *Collin* & de *Kuttenberg*. Le Duc Charles, qui s'en apperçut, changea la position de son Armée, en appuya la gauche à la Ville de  
*Prague*,

*Prague*, & étendit sa droite vers *Malschwitz* & *Biechowitz*. Le 5. la tête de l'Armée Prussienne passa la *Moldau*, & du côté de celle de l'Impératrice on établit plusieurs Batteries le long du front du Camp. A onze heures du soir, le Roi ne laissant qu'un petit Corps sur le *Weissenberg* avec grand nombre de canons, fit passer la *Moldau* à toute son Armée, & sa jonction avec celle du Maréchal de Schwerin se fit le 6. de grand matin. Immédiatement après, toute cette Armée qui étoit, d'environ cent mille hommes, fit ses mouvemens, & le Maréchal de Schwerin marchant en diligence, sa gauche cherchoit à déborder & à envelopper l'aîle droite des Autrichiens, pendant que le Roi tiendroit leur gauche en échec.

Le Duc Charles, qui n'avoit pas soixante mille hommes, se vit obligé, par la manœuvre du Comte de Schwerin, de faire entrer sa seconde ligne dans la première, & de la placer en forme d'équerre, pour couvrir son flanc droit. Comme sa gauche étoit couverte par le canon de *Prague*, S. A. Royale n'y conserva que deux Régimens de Cavalerie, & en posta treize autres sur trois lignes également dans son flanc droit, afin de l'assurer de mieux.

Ces mouvemens se firent à mesure que le Maréchal de Schwerin s'étendoit pour prendre les Impériaux en flanc. Ceux-ci occupoient plusieurs hauteurs; & Mr. de Schwerin en avoit aussi quelques-unes à franchir avant de pouvoir les aborder.

Vers les sept heures du matin le feu de l'Artillerie Autrichienne commença; il fut suivi de celui de l'Infanterie avec un tel succès, que la 1<sup>re</sup> ligne du Général Prussien fut culbuté. Il comptoit

roit, après des décharges qu'il fit en pyramides & en colonnes à la façon des Turcs, d'enfoncer la bayonnette au bout du fusil. Mais les boulets & les cartouches qui lui étoient opposés, étant dirigés en feu croisé, le ravage fut si grand dans les Colonnes Prussiennes, que les fantassins ne pouvoient avancer, arrêtés, comme ils l'étoient, par les tas de morts & de blessés qui leur barroient le chemin; les uns ne pouvant & les autres ne voulant plus revenir à la charge.

Sur cela le Roi de Prusse envoya du renfort de ce côté-là. On recommença la même manœuvre, mais avec aussi peu de succès pour ce Prince que la première fois. Il prit ainsi le parti de passer la *Moldau* au-dessus de *Prague*, avec environ 60000 hommes, qui jusques-là s'étoient tenus derrière *Prague*, & s'avança pour prendre en dos l'aîle gauche des Autrichiens.

Celle-ci, vû l'inégalité de ses forces, & le risque que *Prague* couroit d'être découvert & abandonné, ne voulut point engager le combat. Elle se mit à couvert du canon de la Place: Manœuvre qui donna ouverture au Roi de Prusse de tomber dans le flanc de l'aîle droite Autrichienne, laquelle avoit déjà combattu pendant huit heures contre le Maréchal de *Schwetin*, & se trouvant à ce moment entre deux feux, se vit contrainte à se replier partie vers *Böhmischbrod* où étoit le Maréchal de *Daun*. Le reste, & en particulier l'artillerie se retira sous la protection de la Cavalerie à *Beneschau*, où étoit le point de ralliement & les gros bagages, ayant disputé le terrain pas-à-pas. Deux mille Chevaux tinrent ferme à quelque distance du champ de Bataille & protégeant  
les

les troupes en déroute. On sauva toute l'artillerie de réserve, presque tous les gros Bagages, les Pontons, la Caisse militaire, qui se trouverent rassemblés le 8. à *Beneschau* avec près de seize mille hommes de la droite.

L'affaire a été très-meurtrière. Le Maréchal de Schwerin n'a pû faire usage de son canon, son Infanterie étoit trop serrée; ce qui l'a obligé à lâcher son artillerie sur ses propres gens, pour faire ouverture dans ses Bataillons. On a combattu de part & d'autre avec une ardeur de Lions; aussi le champ de Bataille a-t-il été couvert de morts, de mourans & de blessés. La perte des Autrichiens, dont on n'a pas encore de détail fixe, peut aller à onze mille hommes, tant tués, blessés, que perdus. Celle des Prussiens, qui n'ont pû faire agir leur artillerie est au moins du double, quoiqu'en disent au contraire leurs relations. Ils ont à la vérité gardé le champ de Bataille. Victoire achetée chèrement. Le Roi de Prusse y a perdu le Comte de Schwerin le meilleur de ses Généraux, avec quelques autres, & la désertion a été affreuse dans son Armée.

Pendant l'action le Général Bock, fit une irruption dans *Brandeifs* avec deux mille Croates & autant de Pandoures, y força le sabre à la main un Bataillon Prussien, le prit & mit en liberté 400 Soldats & Bas-Officiers Autrichiens que les Prussiens y tenoient prisonniers. Après avoir ruiné le Pont de *Brandeifs*, il amena au Camp du Maréchal de Daun d'où il étoit parti, le Bataillon pris, les 400 Autrichiens, 5 Drapeaux, deux pièces de canon, 500 chevaux & beaucoup de bagages.

Le Maréchal de Daun trouva en arrivant à son Armée, commandée jusques-là par le Général Serbelloni, l'ordre de se joindre à celle du Duc Charles. Il fit tous les efforts possibles pour y arriver à tems; mais il ne put atteindre *Bômischbrod* que le 6. vers midi, & se trouva ainsi encore à deux postes de *Prague* le jour de la Bataille. Il demeura à *Bômischbrod* jusqu'au 9, qu'il en décampa & se replia sur *Collin*, où il doit depuis avoir été renforcé par le Corps qui étoit à *Beneschau*, par celui du Général Nadasti, & par d'autres tant d'Infanterie que de Cavalerie.

Quant à la grande Armée Autrichienne l'aîle gauche entière & le Corps de Bataille en sont à *Prague* avec le Duc Charles & nombre d'Officiers Généraux. Il y a dans cette grande Ville, des munitions de guerre & de bouche en abondance. L'Armée Prussienne étoit encore le 14. Mai sur le *Weissenberg* & la Montagne de *Cziska*, sans avoir fait jusqu'à ce jour de dispositions pour attaquer *Prague* en forme. Le Général Lascy des Autrichiens, en a fait une sortie qui lui a réüssie, y ayant fait quelques centaines prisonniers, d'un Corps de Prussiens qu'il a attaqué, & dont il a tué environ 600 hommes. Voilà ce qui paroît de mieux jusqu'à présent de la journée du 6. Mai & de ses suites, tiré des rapports les plus modérés des deux partis.

On ne trouvera pas la même modération dans le suivant, qui est une Rélation publiée à *Berlin* de la même journée. Donnons-la cependant mot-à-mot; c'est-à-dire, comme la porte la feuille périodique qui paroît toutes les semaines imprimée à *Berlin*. Le Lecteur en pensera ce qu'il lui plaira.

Relation de  
Berlin.

22 Le 2. Mai, notre avant-garde s'avança au  
 23 *Weissenberg*. On y apprit que l'ennemi se re-  
 24 tiroit à travers de *Prague*. Nous occupâmes  
 25 toutes les hauteurs & les vignes aux environs  
 26 de la Ville. L'Armée s'y posta le 3. & le 4. s  
 27 sans que le terrain où elle s'établit lui fut dis-  
 28 puté. Le 5. un détachement marcha à *Seltz*,  
 29 & y établit des ponts sur la *Moldau* Le 6. au  
 30 matin, le Roi joignit avec ce détachement,  
 31 l'Armée du Felt-Maréchal de *Schwerin*, &  
 32 la résolution fut prise d'attaquer ce jour mê-  
 33 me les ennemis. Le Felt-Maréchal *Broun*  
 34 étoit campé, son aîle gauche appuyée à la  
 35 montagne de *Cziska*, & sa droite tirant vers  
 36 *Sterbohéli*, où elle s'étendoit sur la hauteur.  
 37 Il fut résolu de tourner le Camp ennemi.  
 38 L'Armée du Roi défila pour cet effet par *Po-  
 39 schernitz*, en prenant par la gauche. Le Comte  
 40 de *Broun* qui s'aperçut de ce mouvement,  
 41 défila par sa droite, pour ne pas se laisser  
 42 prendre en flanc. Les Prussiens marcherent  
 43 au-delà de *Bichowitz*, traversant des défilés  
 44 & des marais, ce qui sépara un peu leur  
 45 Infanterie. Cette Infanterie ayant fait son  
 46 attaque avec trop de précipitation, fut re-  
 47 poussée la première fois. Le Maréchal *Schwe-  
 48 rin*, ce digne Général, y reçut un coup de  
 49 feu, dont il fut tué, tenant à la main le  
 50 Drapeau de son Régiment. L'Infanterie, que  
 51 la direction de sa marche avoit obligée de  
 52 se séparer, s'étant rejointe, attaqua de nou-  
 53 veau les ennemis à leur droite, qu'elle en-  
 54 fonça. Notre Cavalerie de la gauche, après  
 55 trois charges, obligea toute la Cavalerie Au-  
 56 trichienne, qui étoit à la droite de l'Armée  
 57 ennemie, de prendre la fuite. Notre centre  
 58 mit

mit l'Infanterie en déroute, & la poussa à  
travers du Camp des ennemis, qui étoit en-  
core tendu. La gauche de l'Armée Prussienne  
marcha d'abord vers *Micheley*, où elle fut  
jointe par de la Cavalerie, & l'on coupa  
l'Armée Autrichienne, dont la droite s'enfuit  
vers la *Saszawa*. Nos troupes de la droite  
attaquèrent tout de suite la gauche du Général  
Broun, & s'emparèrent de trois Batteries  
placées sur des hauteurs, qu'il fallut forcer  
successivement. La Cavalerie que nous avions  
à droite n'eut point occasion de donner. Le  
Prince Henri & le Duc de Bevern, qui ont  
fait des merveilles, se sont rendus maîtres de  
deux Batteries. Le Prince Ferdinand de Brun-  
wich ayant pris la gauche des Autrichiens  
en flanc, tandis que le Roi, avec sa gauche  
& un Corps de Cavalerie avoit gagné la *Mol-  
dau*, l'Infanterie Autrichienne fut obligée  
de se jeter dans *Prague*, d'où elle comptoit  
de ressortir par *Königsal*; mais le Corps d'Ar-  
mée du Feld-Maréchal Keith lui en bouchoit  
le passage; de sorte que cette Infanterie s'y  
est trouvée renfermée avec la Cavalerie & les  
Hussars qui s'y étoient retirés. Le nombre  
des prisonniers que l'on a faits jusqu'à pré-  
sent sur les ennemis, passe quatre mille. Nous  
leur avons pris 60 canons & 10 Etendarts, &  
nous avons de leurs Officiers parmi nos pri-  
sonniers. Notre perte monte à 2 mille 500 hom-  
mes tués, & le nombre de nos blessés à environ  
3 mille. Le Général d'Amstel a été tué, ainsi que  
le Prince de Holstein-Beck, Colonel du Régiment  
d'Infanterie de *Wärtemberg*; le Colonel Goltze  
de celui de la *Mothe-Fouqué*, & le Colonel de  
Manstein de celui d'*Anhalt*, outre le Lieute-  
nant-Colonel Roché. Les Généraux Winterfeld,  
de la *Mothe-Fouqué* & Hautcharmoÿ ont été  
blessés,

„ blessés, de même que les Généraux Blankenfée  
 „ & Plettenberg, du Corps de la Cavalerie. Le  
 „ Colonel de Puttkammer, envoyé à la poursuite  
 „ de l'ennemi du côté de *Beneschau*, a fait savoir,  
 „ que les Autrichiens étoient entièrement débandés;  
 „ qu'ils fuioient du côté de *Budweis*, & qu'il fai-  
 „ soit dans sa poursuite nombre de prisonniers sur  
 „ eux „

Victoire ou non, le 9. Mai à dix heures du ma-  
 tin, Mr. Forcade, Capitaine & Aide de Camp du  
 Roi de Prusse, vint de l'Armée en poste à *Berlin*, en  
 apporter la nouvelle aux deux Reines. Il n'avoit pas  
 moins de 32 postillons sonnans du cornet, qui le  
 précédoient. Son annonce fut que toute l'Artillerie,  
 tout le Bagage & en général tout le Camp des Au-  
 trichiens étoient perdus pour eux. Un autre Express  
 a diminué la chose. Cependant l'on a chanté le *Te*  
*Deum* le 15. May à *Berlin*; ce qui n'ôte pas les re-  
 grets qu'on y donne à la perte du Général Schwerin  
 en particulier, & à celle des autres Généraux tués  
 & blessés, & de tant de monde perdu dans cette  
 victoire.

Sa Maj. Prussienne a fait partir un autre Capitaine  
 & Aide de Camp pour *Londres*, portant la nouvelle de  
 la même victoire au Roi d'Angleterre, son allié.  
 Mais quelque considérables que soient les avanta-  
 ges publiés & remportés en *Bohème*, elle fait enten-  
 dre à l'Europe entière ce qui suit. “ Qu'elle  
 „ n'en est pas moins dans la sincère intention qu'elle  
 „ a fait connoître encore depuis peu à la Diette  
 „ de *Ratisbonne* & aux Cours de l'Europe, sçavoir:  
 „ Qu'elle n'envisage point de nouvelles acquisitions:  
 „ que sa propre sûreté & la nécessité de détourner  
 „ les dangers qui la menaçoient étant l'unique ob-  
 „ jet de ses démarches, dès-qu'on lui donnera des  
 „ sûretés suffisantes pour la prémunir contre ces  
 „ dangers, elle posera les armes qu'elle n'a prises  
 „ que pour sa seule défense: Que comme sur ce  
 „ principe, elle ne prétend rien retenir de la *Saxe*,  
 „ ni des Etats incorporés à cet Electorat, elle les  
 „ rendra en entier & sans le moindre délai, aussitôt  
 „ que ces sûretés lui auront été procurées, tant  
 „ pour les anciens Etats de sa Maison, que pour  
 „ ceux qu'elle a postérieurement acquis &c. „